

DJAMEL BENAAMER, FONDATEUR DU MESLEK COMBAT, AU *MIDI LIBRE*

Page 14

«NOUS DEMANDONS À ÊTRE RECONNUS DANS NOTRE PAYS»

MAROC-ALGÉRIE : J-2

Les Fennecs dans le vif du sujet

Page 12

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1285 Jeudi 2 juin 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

565 ENTREPRISES DE 33 PAYS EN QUÊTE DE PARTENARIAT

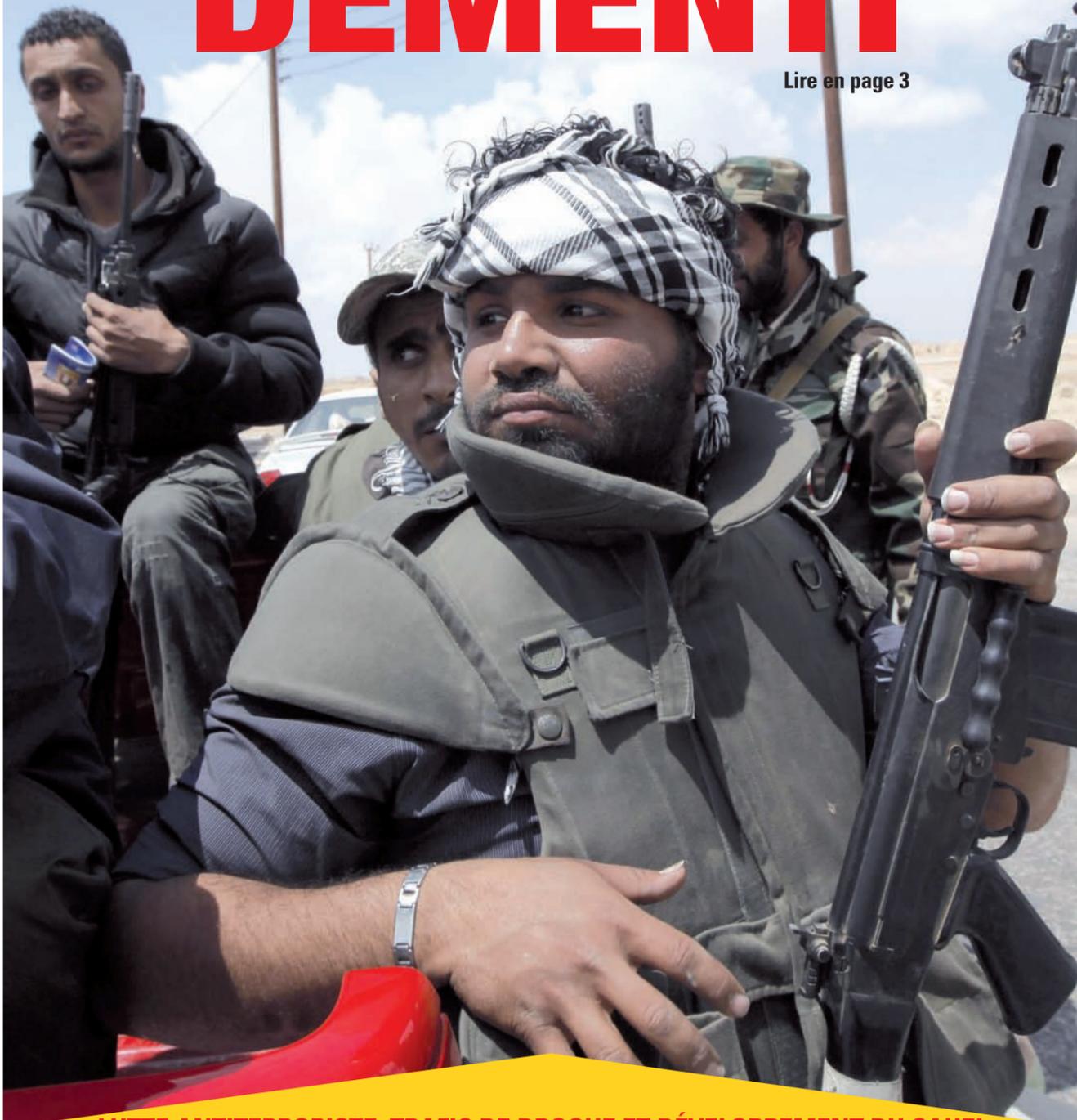
LE CHEF DE L'ETAT INAUGURE LA 44^E FIA

Page 14

PAS DE MERCENAIRES ALGÉRIENS EN LIBYE AFFIRME L'AFRICOM

LE CINGLANT DÉMENTI

Lire en page 3



LUTTE ANTITERRORISTE, TRAFIC DE DROGUE ET DÉVELOPPEMENT DU SAHEL

ALGER ACCUEILLE UNE RÉUNION AU SOMMET EN SEPTEMBRE

Page 3

Consultations politiques



Les étudiants veulent accéder à des postes politiques

>>> Page 4

Mouvements de contestation



Ould Kablia tance les walis

>>> Page 5

Tizi-Ouzou

L'otage de Mechtras libéré

>>> Page 24

Grève des médecins résidents



Les blouses blanches investissent la rue

>>> Page 5

Repères

1.026

diplômés en médecine spécialisée (DEMS) de la promotion de décembre 2010 ont été affectés pour l'accomplissement du service civil, a annoncé mardi à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

53.000

personnes sont chaque année victimes d'agressions au Mexique, soit 1 personne décédée toutes les 10 minutes, a déploré le ministre de la Santé, José Angel Cordoba, ont rapporté hier les agences de presse.

76

millions de dinars ont été alloués comme subventions aux associations et clubs sportifs de la ville d'Oran a annoncé, hier, le président de l'APC.

Accompagnement pour un... sevrage

Les participants à une journée d'étude sur la lutte contre le tabagisme ont plaidé, mardi à Tlemcen, pour l'adoption d'une stratégie permettant l'accompagnement sanitaire et psychique des personnes désireuses d'arrêter de fumer. Lors de cette rencontre, organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le tabagisme, et consacrée à l'explication de la "Convention-cadre de l'organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte anti-tabac", les intervenants ont souligné le rôle important que peuvent jouer les centres de santé pour aider les fumeurs à se débarrasser de cette addiction. Ils ont également rappelé que la lutte contre le tabagisme "est l'affaire de tous", à savoir les parents, les éducateurs et la société civile.



Entouré de secouristes... mais pas secouru



L'accident est survenu, hier, devant le siège du Croissant-Rouge algérien (C-RA) à Alger, lorsqu'un sexagénaire, voulant traverser la route, a été heurté par une voiture de type «Alto». Même si une dizaine de secouristes du CRA l'ont entouré pour lui apporter les premiers secours, le vieux, pratiquement inconscient, a été contraint d'attendre l'arrivée des sapeurs-pompiers pour ce faire. Un de ses fils n'a pas «toléré» que son père soit secouru par ces jeunes munis de leurs cartes de secourisme qui, a-t-il dit, «n'ont pas d'autorisation» ! Heureusement pour le père que les éléments de la Protection civile sont venus sans tarder.

C'est un choix !

A un moment où l'on peut penser que les relations algéro-françaises ont mis un peu de soleil dans de l'eau froide, voilà que Marine Le Pen vient d'y jeter un glaçon en demandant aux députés français de modifier la loi sur la double nationalité qui, selon elle, «nuît à l'assimilation des Français issus de l'émigration». Comment ne pas voir que réside dans cette double nationalité l'un des ferments principaux d'atteinte à cette cohésion républicaine dont la France a plus que jamais besoin et un puissant frein à l'assimilation des Français issus de l'immigration ?», écrit-elle dans son courrier, daté du 30 mai et adressé à chaque député. Elle ne manque pas d'air la petite dame du Front national qui sent qu'elle est en perte de vitesse dans les sondages et arbore un thème de prédilection de l'extrême droite en prétendant que c'est dans l'intérêt de la France et dans le sillage d'une démarche républicaine. Pauvre France qui est faite de Polonais, de Hongrois, d'Espagnols d'Italiens et sans oublier les Nords-Africains qui ont donné toute leur sueur pour reconstruire la France d'après-guerre que les faschos et collabos avaient donné à l'Allemagne ces derniers (entendez par là collabos) sont venus grossir les rangs du Front national toute honte bue.



Dixit



Abdelmalek Sellal :

«Les importants investissements en cours de concrétisation dans le secteur hydraulique national pourront garantir, dans les prochaines années, un traitement annuel d'un volume de près de un (1) milliard de m³ d'eaux usées (...). Ce volume sera atteint grâce à la réalisation de quelque 42 stations d'épuration de grand gabarit actuellement en chantier à l'échelle nationale.»

Bientôt un cerveau numérique

Le cerveau est encore gorgé de mystères pour la science. On ne connaît que très peu sur ce fabuleux organe. L'équipe de scientifiques basée à Lausanne souhaite répondre à ces grandes questions en concevant un cerveau numérique. Le projet est extrêmement ambitieux. "Il s'agit de faire travailler ensemble des centaines, voire des milliers de scientifiques, comme cela a été fait en physique, pour aboutir à un modèle du cerveau humain", explique Henry Markram, promoteur du projet appelé Human Brain Project. Les prémices de cette grande entreprise ont été lancées en 2005 avec le projet Blue Brain. A cette étape de l'informatique, il fallait un ordinateur grand public pour modéliser un seul neurone. "Aujourd'hui, nous avons 16.000 processeurs, mais nous pouvons déjà reproduire quelque 360.000 neurones", explique le fondateur du programme à l'AFP. Mais le laboratoire ne compte pas s'arrêter là. L'objectif à long terme est de reproduire le fonctionnement des 1.000 milliards de neurones du cerveau humain. Cela requiert un ordinateur capable de faire près d'un milliard de milliards d'opérations par seconde et très gourmand en énergie.

Attention à vos portables !

L'usage des téléphones portables "peut être considéré comme cancérigène" pour l'homme, a annoncé mardi le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/IARC), agence spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Les preuves, qui continuent à s'accumuler, sont assez fortes pour justifier une classification au niveau 2b" (un des cinq niveaux de la classification qui définit des produits "peut-être cancérigènes pour l'homme"), a estimé Jonathan Samet, président du groupe de travail. Il s'exprimait à l'issue d'une réunion à laquelle ont participé pendant huit jours à Lyon (centre-est de la France) une trentaine d'experts de 14 pays sous l'égide du Centre international de recherche sur le cancer. "Le groupe de travail a fondé cette classification (...) sur des études épidémiologiques montrant un risque accru de gliome, un type de cancer du cerveau associé avec l'usage du téléphone sans fil", a dit Jonathan Samet lors d'une conférence de presse téléphonique. Ce classement signifie qu'"il peut y avoir un risque, et que donc nous devons surveiller de près le lien entre les téléphones portables et le risque de cancer", a-t-il ajouté.

ENVOI PAR L'ALGÉRIE DE MERCENAIRES EN LIBYE

Cinglant démenti du commandant de l'Africom

La coopération militaire bilatérale entre les Etats-Unis et l'Algérie, la situation sécuritaire au Sahel dans le prolongement de la crise libyenne, la lutte contre le terrorisme et la question de l'envoi par l'Algérie de mercenaires pour soutenir le régime du colonel El Gueddafi, ont été le centre d'intérêt de la conférence de presse animée par le commandant du commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom), le général de corps d'armée Carter F. Ham.



Le commandant du commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom), le général Carter F. Ham.

PAR SADEK BELHOCINE

Le haut responsable militaire américain au terme de sa visite officielle de deux jours en Algérie, durant laquelle, il s'est entretenu avec des hauts responsables politiques et militaires algériens sur le «renforcement de la coopération militaire bilatérale ainsi que sur les questions d'intérêt commun aux niveaux régional et continental», a apporté un soutien de poids aux autorités algériennes sur le dossier libyen. Rappelons que le Conseil national de transition (CNT) libyen a accusé, à plusieurs reprises et publiquement l'Algérie d'envoyer des mercenaires et de soutenir militairement le régime de

Mouammar Kadhafi. En avril dernier, une autre accusation du même CNT, sans en fournir de preuves, cible les autorités algériennes. Il s'agit de la capture de 15 mercenaires algériens à Ajdabiya et la mort de trois autres pendant de violents combats dans cette ville, de l'est de la Libye.

Le général Carter F. Ham a démenti, hier, au cours de sa conférence de presse, l'envoi par l'Algérie de mercenaires en Libye. «Je n'ai rien vu d'officiel ou de rapport qui fasse état d'envoi par l'Algérie de mercenaires en Libye», a-t-il déclaré, soulignant que «c'est même tout à fait le contraire, dès lors qu'il est notoire que l'Algérie a toujours appuyé la sécurité régionale et aussi la lutte antiterrorisme pour prévenir et empêcher qu'il y ait des mercenaires ou bien un mouvement de

personnes et d'armements dans la région». Cependant le responsable militaire américain a admis l'existence d'un «mouvement libre» de mercenaires «vers et à partir de la Libye», suggérant pour contrecarrer ce genre de mouvements, l'importance d'une approche régionale entre les pays concernés qui viserait, a-t-il dit, à renforcer le contrôle aux frontières et lutter plus efficacement contre les menaces. Sur la prolifération des armes en provenance de Libye, le commandant de l'Africom a noté que les Etats-Unis partagent la préoccupation des partenaires dans la région concernant cet armement qui peut aller à d'autres pays ou tomber entre les mains d'El Qaïda. Il estime que pour faire face à cette prolifération, «les efforts et la coopération de tous sont nécessaires», soulignant

avoir pris note des rencontres ayant eu lieu entre l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger pour discuter de cette question. Le commandant du commandement des Etats-Unis pour l'Afrique révèle que «les USA travaillaient actuellement avec ces pays pour trouver les aides qui leur seraient utiles», énumérant les domaines de partenariats possible. «Il peut s'agir des échanges de renseignements et d'assistance technique pour, notamment, renforcer la sécurité au niveau des frontières», a-t-il relevé, assurant que les USA «recherchent également les moyens pour aider ou appuyer les efforts des pays concernés à résoudre de manière régionale concertée toutes les préoccupations sécuritaires qui se posent dans la région». Le haut gradé américain estime que la lutte contre le terrorisme «n'est pas uniquement l'affaire des militaires». Ce rôle ne doit être, selon lui qu'un rôle «d'appui à d'autres efforts qui doivent être consentis au niveau des Etats». Concernant le partenariat entre l'Algérie et les Etats-Unis, le Haut Commandant de l'Africom affirme que «le Commandement demeure engagé à être un partenaire de qualité pour l'Algérie et nous continuerons à rechercher les moyens d'avoir une collaboration beaucoup plus étroite dans plusieurs secteurs relatifs à des intérêts mutuels en matière de coopération militaire», qualifiant des relations qu'entretiennent l'Algérie et les Etats-Unis, de «relations très fortes». Il s'est dit «très satisfait de la relation bilatérale qui existe entre les armées américaine et algérienne» en révélant l'existence de «plusieurs programmes de partenariat permettant aux militaires algériens de participer à des programmes de formation dans des écoles militaires aux Etats-Unis». S. B.

LUTTE ANTITERRORISTE, TRAFIC DE DROGUE ET DÉVELOPPEMENT DU SAHEL

Alger accueillera une réunion au sommet en septembre

PAR AHMED BOUARABA

Alger abritera, au début du mois de septembre prochain, une réunion des pays du Sahel et leurs partenaires extrarégionaux, dans le but d'organiser la coopération antiterroriste. C'est ce qu'a déclaré, hier, à Alger, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. La tenue de cette rencontre, jugée «extrêmement importante» par le ministre, avait été décidée à l'issue de la réunion ministérielle tenue récemment à Bamako et regroupant l'Algérie, le Mali, le Niger et la Mauritanie. S'exprimant lors d'une conférence de presse, le ministre a indiqué que la réunion de Bamako avait permis de définir les contours de la coopération entre ces pays et avec leurs partenaires, et ce, a-t-il précisé pour «renforcer les capacités d'appropriation de la lutte antiterroriste par les quatre pays du champ». Pour ce qui est de celle, prévue à Alger, notons que, outre les pays de la région, elle regroupera également des pays extrarégionaux comme les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France et le Royaume-Uni. Cette réunion est «extrêmement importante parce

qu'elle va ramener toutes les parties à avoir un agenda commun pour permettre de lutter efficacement contre cette menace transfrontalière», a-t-il dit à ce propos. Le responsable algérien a fait savoir que cette réunion portera sur trois volets. Il a, dans ce contexte, précisé qu'un premier volet touchera à la sécurité, et à la lutte contre le terrorisme et ses connexions, et les participants tenteront de créer une «synergie» entre les quatre pays du champ et leurs partenaires extrarégionaux sur les plans politique, militaire et sécuritaire. M. Messahel a, à cet effet, relevé l'importance des pays partenaires en matière d'accompagnement des pays du Sahel en ce qui concerne la «formation, la logistique et les renseignements». Pour ce qui est du second volet, le ministre a indiqué qu'il s'articule autour de la question du crime organisé et du trafic de drogue, tout en soulignant que ces fléaux prenaient de l'ampleur et devenaient une véritable menace pour la région, autant que le terrorisme, du fait que les deux phénomènes sont souvent liés. La réunion planchera également sur le développement socioéconomique de la région du Sahel car ce volet est d'une importance «majeure» pour la stabilité des pays concernés, a-t-il expliqué.

Il a rappelé, à cette occasion, le rôle de l'Algérie et sa contribution au développement de la région, à travers une «importante participation» dans la réalisation de diffé-

rents projets de développement, citant à titre d'exemple, la route transsaharienne pour sa réalisation et qui a nécessité, pour l'instant, quelque 183 millions de dollars. A. B.

Sous la Plume

Intox pour nuire

PAR SORAYA HAKIM

Au tout début des hostilités en Libye beaucoup d'encre a coulé sur des pseudo mercenaires envoyés par l'Algérie pour prêter main forte au régime du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi contre une poignée de dollars. L'Algérie par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, avait fortement démenti cette information, qu'elle a qualifiée d'allégations calomnieuses, colportée ici et là et qui avait fait les choux gras de la presse internationale, en particulier les chaînes

«On camouflet pour les détracteurs de l'Algérie et venant de surcroît des Etats-Unis. La propagande marocaine vient de prendre un sacré coup, le lobby marocain derrière cette guerre médiatique aussi.»

véritables intérêts régionaux» de ce pays. Sans parler des aller-retour que feraient le monarque aux States pour dénigrer l'Algérie. Peine perdue. Le commandant de l'Africom le général de corps d'armée Carter F. Ham vient d'apporter, hier, un démenti cinglant en ce sens, dans une conférence de presse à Alger, affirmant qu'il n'existait pas de mercenaires envoyés par l'Algérie en Libye. Il a dit en substance «Je n'ai rien vu d'officiel ou de rapport qui fasse état d'envoi par

l'Algérie de mercenaires en Libye». Un camouflet pour les détracteurs de l'Algérie et venant de surcroît des Etats-Unis. La propagande marocaine vient de prendre un sacré coup, le lobby marocain derrière cette guerre médiatique aussi. Alors pour toutes ces considérations non, l'Algérie ne rouvrira pas ses frontières avec le Maroc ! Pour sûr la question ne sera pas à l'ordre du jour. S. H.

ABDELKADER MESSAHHEL À PROPOS DE LA CRISE LIBYENNE

«L'Algérie prône un dialogue inclusif»

Afin d'aboutir à un règlement pacifique de la crise libyenne, l'Algérie prône un dialogue «inclusif» dans ce pays avec la participation de toutes les parties libyennes. C'est ce qu'a déclaré, hier à Alger, Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, M. Messahel a affirmé qu'Alger est en contact avec toutes les parties libyennes, dans le cadre des efforts visant à trouver une issue pacifique à la crise, en proposant «un plan de sortie de crise comprenant sept points». Le ministre a, dans ce contexte, rappelé que l'Algérie appuie la feuille de route de l'UA, élaborée en mars dernier, car a-t-il dit, elle constitue une proposition de sortie de crise «fiable» qui donne la prééminence à la logique de paix, en préconisant l'arrêt des hostilités, un dialogue inclusif, la prise en charge des aspects humanitaires et la mise en place par les Libyens d'institutions conformes à leurs aspirations par la voie d'élections libres.

A. B.

CONSULTATIONS POLITIQUES

Les étudiants veulent accéder aux postes politiques

Les représentants d'organisations estudiantines nationales ont appelé, hier, à Alger, à revoir à la baisse, l'âge légal de candidature aux instances élues du pays et impliquer davantage les jeunes compétences dans la gestion et la prise de décision.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Les neuf organisations estudiantines, reçues en même temps par l'instance de consultations sur les réformes politiques, ont salué dans des déclarations à la presse l'initiative des consultations et des réformes engagées en Algérie. Le représentant de l'Union générale estudiantine libre (UGEL) a mis l'accent sur la nécessité de «renforcer le rôle politique» de la jeunesse dans les institutions élues et d'«abaisser l'âge de candidature (à ces institutions) de 28 à 23 ans». Dans le même contexte, le délégué de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) a insisté sur le respect du principe de l'alternance au pouvoir



pour accorder plus de chance à la jeunesse de participer à la gestion du pays, appelant en outre à «limiter les mandats électoraux, y compris celui du président de la République».

Le représentant de la Solidarité nationale estudiantine (SNE) a souligné, quant à lui, la nécessité de procéder à une «révision profonde de la Constitution sans pour autant porter atteinte au caractère républicain de

l'Etat, basé sur la démocratie et le multipartisme». Le représentant de l'Organisation nationale de la solidarité estudiantine (ONSE), a suggéré d'«aller» vers le système présidentiel autre que celui du semi-présidentiel, au même titre que la Ligue nationale des étudiants algériens (LNEA) qui a appelé à concilier système présidentiel et système parlementaire. Pour sa part, l'Alliance pour le renouveau estudiantin national (AREN) a considéré que la révision de la Constitution devrait «consacrer» le principe de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la justice dans le cadre d'un régime présidentiel. De son côté, le délégué de l'Organisation nationale des étudiants algériens (ONEA) a appelé à «valoriser» le rôle de la société civile en tant qu'«intermédiaire» entre la société et l'administration, encourageant aussi la femme à occuper des postes politiques. Le délégué de l'Union générale des étudiants algériens (UGEA) a mis en exergue la promotion du rôle politique de la femme au sein de la société, proposant, par ailleurs, la réactivation du Conseil supérieur de l'information tout en accordant davantage de liberté à la presse nationale.

Le représentant de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) a plaidé dans sa déclaration à la presse pour l'ouverture du champ audiovisuel ainsi que la promotion du rôle de la femme. **L. B.**

JOURNÉE PARLEMENTAIRE À L'APN

La loi électorale en question

PAR KAMAL HAMED

À l'approche des élections législatives et locales, prévues l'année prochaine, la réflexion sur le mode électoral à adopter lors de ces deux rendez-vous bat déjà son plein. A la veille de la révision de la loi électorale, un projet qui entre dans le cadre des réformes politiques annoncées par le président de la République au même titre que la révision d'autres lois, l'Assemblée populaire nationale (APN) a organisé une journée parlementaire autour de cette problématique. Quel mode électoral pour l'Algérie ? Cette question lancinante a été pratiquement posée par l'ensemble des présents y compris le Président de l'APN, Abdelaziz Ziari, dont le discours a été lu en son nom par Messaoud Chihoub, le vice-Président de l'assemblée. Le Président de l'Assemblée a ainsi indiqué que les deux modes de scrutin, proportionnel et majoritaire de scru-

tin proportionnel présentent des avantages et des inconvénients, d'où la nécessité de bien réfléchir sur le bon choix en vue de favoriser une meilleure représentativité dans les assemblées élues. Pour Abdelaziz Ziari «l'évaluation du système électoral dans le cadre des réformes politiques nécessite l'approfondissement de la réflexion autour de la révision des mécanismes qui garantissent la transparence des élections qui définissent aussi avec précision les garanties devant protéger les voix des électeurs. De ce fait, il faut assurer la neutralité de l'administration pour l'ensemble de l'opération électorale (...). (Comme il faut aussi faire du recours devant la justice un principe intangible». Plaidant en faveur du renforcement de la mission de contrôle du Conseil constitutionnel, Ziari a aussi appelé à la création d'une commission nationale indépendante qui organise et contrôle les élections, cela s'est nettement ressenti lors du débat, la majorité des interve-

nants ont annoncé leur préférence pour le mode de scrutin proportionnel. «Je propose le mode proportionnel avec prime à la majorité dans les assemblées populaires communales» a soutenu Kamal Rezzou député du FLN pour qui c'est la liste qui arrive en tête des élections qui doit pouvoir diriger l'Assemblée et ce, pour garantir la stabilité. Pour l'APN par contre ce député, qui a critiqué le mode électoral en vigueur qui est selon lui «injuste», a proposé la proportionnelle intégrale estimant que «nous sommes une démocratie naissante». Intervenant au cours du débat deux présidents des partis politiques, en l'occurrence Mme Chalabia Mahdjoubi au nom du MJD et Mohamed Taleb Chérif pour le PNSD, ont plaidé avec force l'abrogation des articles 82 et 109 du code électoral qui exigent de certains partis la collecte de 3% de signatures du collège électoral pour pouvoir se présenter aux élections. **K. H.**

SIT-IN DES FAMILLES DES MARINS DU MV BLIDA

Portes closes à la CNAN...

PAR CHAFIKA KAHLAL

Les familles des dix-sept marins algériens du MV Blida, pris en otage par des pirates somaliens depuis le 1er janvier dernier, ont été, hier, «surpris» et «très déçus» par l'attitude des responsables de l'ex-CNAN, propriétaire du navire arraisonné par les pirates en Somalie. Sur place les familles des otages déplorent le fait que l'ex-Cnai, «au lieu de faire preuve de compassion et de solidarité avec les familles en détresse, ait plutôt fermé ses portes devant elles». Arrivées à 8h du matin, hier à Kouba à Alger, ces dizaines de personnes, venues de différentes régions du pays, ont trouvé le siège de l'entreprise hermétiquement clos, même le gardien était absent, c'est ce que nous a expliqué M. Achour, porte-parole des familles des otages et frère de l'un des marins kidnappés. «Des qu'ils ont su que nous avions l'intention d'organiser un sit-in devant leur siège, personne n'était là, même pas le gardien. Une façon de nous dire ; nous ne pouvons rien vous faire, ne nous cassez pas la tête», ont clamé les familles des otages, indignées par cette «irresponsabilité». Il faut noter que de nombreux policiers étaient présents sur place en prévision de tout dépassement. Notant que les familles ont même menacé de couper la route jusqu'à

ce que la directrice vienne les rencontrer, mais en vain. Selon le fils de l'un des marins, cette dernière leur aurait envoyé un message pour leur demander de revenir demain (aujourd'hui ndlr) la voir sans donner le moindre explication sur l'absence du personnel. Il faut rappeler que les familles des otages ont tenu de nombreux sit-in dans le but de sensibiliser les pouvoirs publics. Il faut dire que les dix-sept marins algériens, bien qu'ils soient vivants, sont très épuisés et démoralisés,

vu la situation qui dure, le manque de nourriture et d'eau potable à bord du navire. «Mon mari, m'a affirmé dans son dernier appel que les marins algériens ne sont pas dans leurs meilleurs états et ils survivent grâce à un bol de riz et une eau infecte, d'autant qu'en matière d'hygiène leur état est catastrophique, ils n'ont pas pris de douche depuis plus d'un mois maintenant», nous dira, les larmes aux yeux, la femme de l'un des marins pris en otage. **C. K.**

Alger suit «de près» la situation des otages

Abdelkader Messahel a déclaré que l'Algérie suit «de près» la situation de ses otages détenus en Somalie, victimes d'actes de piraterie, et œuvre à leur libération. «Nous travaillons dans la discrétion avec nos partenaires et nos ambassades pour la libération des otages algériens détenus depuis le début de cette année en Somalie», a-t-il dit. Il a, tout en rappelant les principes de l'Algérie à propos du phénomène de la piraterie, «qui se confondent avec ceux des Nations unies», précisé que les autorités algériennes suivent la situation et «sont en contact régulier» avec les otages à travers l'armateur, International Bulk Carriers, qui négocie pour obtenir leur libé-

ration. Rappelons que le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, avait lancé dimanche dernier à Alger un appel «solennel» à la libération de tous les otages, dont 17 Algériens, détenus en Somalie.

Le chef de la diplomatie algérienne avait estimé que l'Afrique et la communauté internationale devaient renforcer leur coopération pour mettre fin au terrorisme et à la piraterie qui déstabilise la Somalie. Pour rappel, le vraquier battant pavillon algérien, le MV Blida, avait été victime le 1er janvier dernier d'un acte de piraterie en haute mer, alors qu'il se dirigeait vers le port de Mombasa vers le Kenya. **A. B.**

GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS

Les blouses blanches investissent la rue

Pour répondre aux déclarations du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui leur avait reproché lors de sa conférence de presse de dimanche dernier d'avoir «tourné le dos au peuple», des milliers de résidents ont tenu, hier, leur énième sit-in national d'abord au sein de l'hôpital Mustapha-Pacha, à Alger, avant d'investir la rue tentant de transformer leur sit-in en marche. Cette marche a avorté face au lourd dispositif sécuritaire rapidement mis en place. Néanmoins quelques dizaines de protestataires ont réussi à marcher jusque devant le siège de l'Assemblée populaire nationale avec l'espoir «de sensibiliser les représentants du peuple sur la situation, qui ne cesse de s'aggraver, des médecins résidents mais aussi de la santé publique qui est à présent carrément en danger». Les porte-paroles du Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra), interrogés sur place, expliquent que leur action vise essentiellement à s'élever «contre les propos du Premier ministre», les jugeant «méprisants» envers les médecins. L'impressionnant dispositif sécuritaire n'a pas dissuadé les résidents qui sont «plus que jamais décidés à maintenir la pression, et à arracher leur droit notamment ce qui concerne l'abrogation du service civile», leur première et principale revendication depuis l'annonce de la grève illimitée entamée le 28 mars dernier. «Même si notre voix n'a pas encore trouvé un écho auprès des autorités concernées et que nos représentants ont été humiliés à quelques mètres seulement de l'APN qui est censé être la voix du peuple, nous allons continuer notre grève et nous protesterons le temps qu'il faudra pour un système de santé digne du citoyen algérien», nous ont déclaré les médecins grévistes. Ces derniers ont rappelé que cette action entamée à contre-cœur n'est pas pour pénaliser le malade, mais bien au contraire, c'est à son bénéfice, puisque tout ce qu'ils demandent c'est plus de moyens et des conditions de travail meilleures pour une meilleure prise en charge du patient, a ajouté le docteur Merouane, affirmant encore une fois la disponibilité de tous les résidents à rester plus longtemps au Sud et dans les régions des Hauts-Plateaux en bénéficiant de mesures incitatives. «Les médecins résidents, sont prêts à rester au-delà d'une année dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, mais ils doivent bénéficier, pour cela, de mesures incitatives, sinon à quoi bon aller dans des régions déshéritées où nous ne pouvons pas prodiguer les soins nécessaires faute de moyens», nous explique Dr Merouane. **C. K.**

RÉUNION WALIS-MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Restaurer la confiance entre l'Administration et le citoyen

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé, hier, le lancement prochain d'une enquête nationale d'opinion destinée à mesurer la qualité de l'accueil dans les services publics.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Une enquête sera lancée prochainement dans toutes les wilayas et servira à nous éclairer sur les principales préoccupations et attentes des citoyens des services de la wilaya, de la daïra et de la commune", a précisé le ministre lors des travaux de la réunion des walis.

Le ministre a précisé que ce sondage aiderait à la création, au niveau des services d'accueil des administrations, d'un bureau chargé de suivre le traitement des requêtes et doléances des citoyens. Ould Kablia a ajouté que cette opération permettra par la suite, de "déterminer le redéploiement du service public à travers le dimensionnement des bureaux devant être créés, déterminer les profils des personnels chargés de leur encadrement et statuer sur les moyens humains et matériels à mettre en place, ainsi que les mécanismes d'action à y déployer".

Ould Kablia a appelé, hier à Alger, l'ensemble des walis à opérer une profonde "mutation" dans les rapports avec les citoyens afin de mettre un terme à la "crise de confiance" qui existe entre l'administration locale et les administrés.

Dans le même sillage, le ministre a insisté dans son allocution sur la nécessité "urgente" d'opérer un "changement" dans les rapports administration locale-citoyens, qui se sont, a-t-il admis, "détériorés avec le temps créant ainsi une crise de confiance et élargissant davantage fossé entre les deux parties".

Il a souligné, dans ce contexte, que l'objectif recherché était d'aboutir à une amélioration "sensible" de cette relation à travers la réhabilitation de l'administration locale et des services publics locaux ainsi que l'allègement et l'harmonisation des procédures administratives.

Ould Kablia a mis l'accent, en outre sur le développement des régions du Sud qui constituent "une thématique spécifique" ajoutant que ces zones sont des espaces "stratégiques" pour le développement



Ould Kablia ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

du pays. L'action intersectorielle en relation avec le développement et l'investissement économique était un autre point évoqué par le ministre qui a déploré "l'insuffisance voire même l'absence" de ce genre d'actions.

Il a indiqué dans ce cadre que la mise en place des conditions permettant la concrétisation de cette coopération sur le terrain "favoriserait certainement l'optimisation des actions de développement menés

par l'Etat et leur inscription dans une réelle stratégie de développement durable".

Par ailleurs, quatre projets de loi sur les réformes politiques et relevant de la compétence du ministère de l'Intérieur seront soumis à l'APN à l'ouverture de sa session d'automne, en septembre prochain, selon Ould Kablia. Il s'agit notamment de projets de lois relatifs aux code de wilaya, la loi organique portant régime électoral, la loi sur les partis politiques et la

loi sur les associations, a précisé le ministre lors d'une intervention à l'occasion de la réunion des walis. Concernant le projet de loi portant code de wilaya, le ministre a indiqué qu'il serait présenté au gouvernement le 30 juin prochain, après avoir rappelé que deux conseils de gouvernement avaient déjà été consacrés à ce texte. La loi organique portant régime électoral, dont la matrice sera à la charge du ministère de l'Intérieur, sera enrichie par les suggestions de la classe politique, a fait savoir Ould Kablia. Le texte sera présenté et discuté sur une période de deux mois, entre début juillet et fin août, a encore précisé le ministre. S'agissant de la révision de la loi sur les partis, il a fait remarquer que le projet de texte allait "prendre en charge les préoccupations et suggestions des partis", et que les discussions autour du projet de loi se dérouleraient à un niveau gouvernemental à partir du début du mois d'août. Quant à la loi sur les associations, elle sera présentée au gouvernement vers la fin du mois de juillet. "Tous ces projets de lois seront enrichis par les partis et les associations et synthétisés par le gouvernement ou les instances ad hoc", a indiqué le ministre qui n'exclut pas, en revanche, que certains projets de textes pourraient être synthétisés ou mis en forme définitivement "à d'autres niveaux".

M. C.

OULD KABLIA :

Les mouvements de contestation expriment un "manque" de prise en charge de préoccupations prioritaires

Les mouvements de contestation sociaux, qui marquent l'actualité nationale depuis plusieurs mois, traduisent une "incompréhension de part et d'autre" et un "manque" de prise en charge de certaines préoccupations prioritaires des citoyens, a estimé hier le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia.

Les mouvements de contestation et la similitude des revendications qui y ont été exprimées témoignent d'une incompréhension de part et d'autre (administration-administrés) et d'un manque de prise en charge de certaines préoccupations prioritaires", a dit le ministre lors de son allocution. Ces préoccupations, a-t-il dit, "ne concernent pas nécessairement des réalisations de structures ou d'équipements mais portent essentiellement sur des problèmes liés à l'équité dans l'accès à certains droits sociaux comme l'emploi, le logement, la couverture sanitaire, le transport, les routes, la voirie et l'assainissement".

Il a affirmé, toutefois, que les autorités centrales avaient déjà fait de l'écoute du citoyen une "priorité", rappelant avoir lui-même insisté, lors de la rencontre avec le walis en octobre 2010, sur l'importance d'une véritable politique de communication, de dialogue et de concertation qui "repose sur la création de canaux d'écoute, la réorganisation de l'accueil et le respect de la dignité des citoyens".

I. A.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Vers le traitement de 5.000 dossiers par jour

PAR AHMED BOUARABA

Environ 5.000 dossiers pourront être traités par jour grâce au dispositif mis en place pour la personnalisation des passeports biométriques. Ce qui représente une capacité de production d'un million de passeports par un, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia.

Le ministre a, dans une allocution à l'ouverture de la réunion des walis, affirmé que l'ensemble des équipements, acquis à cet effet, sont opérationnels et les tests effectués ont été concluants. Il a relevé que seul l'aspect lié à la réalisation de l'imprimé devant sécuriser le passeport biométrique, opération confiée à la Banque d'Algérie, n'est toujours pas prêt. Il s'agit du film en plastique recouvrant le passeport afin de sécuriser les deux premières pages compor-

tant l'identification et la signalisation de l'intéressé. M. Ould Kablia a, de ce fait, fait savoir que l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres lancé à ce sujet sera effectuée « très prochainement » ; précisant que quatre fournisseurs étrangers se sont proposés pour cette opération. Il a, d'autre part, procédé à la mise en oeuvre d'un système centralisé de traitement et d'émission du titre de voyage avec notamment la réalisation d'un centre de production des titres et documents sécurisés à Alger et un deuxième projeté à la wilaya de Laghouat pour relayer le centre principal en cas circonstance exceptionnelle. Il s'agit également de la réalisation d'un réseau haut débit de transmission au niveau national reliant l'ensemble des administrations et services concernés aux centres de production principal et secondaire. De même, une plate-forme technique et organisation-

nelle a été déployée au niveau de l'ensemble des daïras et circonscriptions administratives ainsi qu'au niveau des autres structures concernées pour cette opération. Concernant la numérisation de l'état civil, le ministère procédera prochainement à la généralisation graduelle de cette opération qui a déjà été lancée dans certaines communes importantes par la numérisation des registres des naissances, a rapporté l'APS. Notons que l'Algérie compte environ 210.000 registres contenant 70 millions d'actes alors que l'entrée en vigueur de l'opération "12S" a permis la saisie d'environ 3 millions d'actes de naissance et la délivrance de plus de 2,5 millions d'actes "12S". Le ministre a, en ce sens, indiqué qu'un total de 10.778.000 actes devrait être scanné d'ici à la fin de l'année.

A. B.

SELON DES EXPERTS

Le secteur privé mésestimé

PAR LARBI GRAÏNE

Des experts participants à une table ronde, organisée hier, par le Centre de presse d'El Moudjahid à Alger ont estimé que l'Algérie n'a pas de politique économique. Venus débattre de «l'apport des acteurs économiques dans le processus de réformes», les invités d'El Moudjahid, ont pour la plupart souligné le hiatus existant entre les ressources que recèle le pays et l'état actuel de l'économie. Dans son intervention Zaïm Bensaci, président du Conseil national consultatif pour la promotion de la PME/PMI a déploré le fait que les juges donnent raison aux banques dans les litiges qui les opposent aux entreprises et d'insister sur la nécessité qu'il y aurait à faire de notre justice une «justice indépendante». Pour l'économiste Farid Aïssi qui a préféré se délester de sa casquette de détaché au ministère de la Prospective et des Statistiques, «le problème de l'économie algérienne réside dans la problématique du développement des entreprises». Selon lui, les entreprises font la croissance économique et créent de l'emploi. «Il ne faut pas faire la discrimination entre les entreprises privées et publiques ni

même entre les investisseurs étrangers et nationaux» a-t-il conseillé. Les pouvoirs publics devraient plutôt asseoir un système incitatif qui encourage tel type de production et décourage tel autre, la LCF 2009, a-t-il ajouté est une mesure générale qui pénalise les investisseurs étrangers. Rachid Amiri, consultant en ingénierie, management et développement de la formation pense, quant à lui, que : «On a parlé de tout, s'agissant de l'économie algérienne des symptômes que des causes». Ne mâchant pas ses mots, cet expert estime que les indicateurs macroéconomiques sont éloquentes. D'après lui, l'économie algérienne va mal. Et d'évoquer «les 450.000 ou 500.000 entreprises insuffisamment gérées». Selon lui, 1% de ressources ont donné 3% de croissance. Il estime du reste, insuffisant le nombre d'entreprises qui sont créées annuellement. A l'étranger, la moyenne par an est de 350 entreprises pour 100.000 habitants, alors que chez nous elle tourne, dira-t-il, autour d'une moyenne de 70 entreprises pour 100.000 habitants. Le Maroc dispose de 1,5 million d'entreprises a-t-il cité en exemple. Et de tirer la sonnette d'alarme «Si l'Etat arrête d'injecter les ressources, l'Algérie entrera dans la crise, c'est très grave». Il estime que

notre pays «n'a pas une institutiocerveau, l'Etat a-t-il ajouté s'est doté d'une organisation éclatée, à l'image des modèles ukrainien et kazakhstanais, alors qu'il aurait dû s'inspirer de l'exemple chinois ou coréen». D'après lui, chaque ministère élabore son plan alors que souvent ils n'ont pas les compétences voulues, à la fin a-t-il expliqué, on a 20 à 25 plans impossibles à faire cohabiter. Et de déplorer «on a ainsi 30 cervelles au lieu d'un cerveau». Abordant la problématique du patronat, Rachid Amiri plaide pour une représentation unifiée de ce corps déplorant au passage les divisions qui le minent. Il a appelé, en outre, les pouvoirs publics à cesser d'accorder des traitements de faveur aux entreprises publiques défaillantes rappelant que le secteur privé, peut contribuer en améliorant la productivité à améliorer les salaires des fonctionnaires de la fonction publique. Cet expert y voit là, une absence de «politique salariale», il a rappelé aussi que l'amélioration de la productivité génère de la croissance et que ce que ramène cette croissance peut être injectée dans les salaires, les dépenses d'infrastructure et le budget de l'Etat.

L. G.

Près de 100.000 locaux professionnels réalisés

Près de 100.000 locaux à usage professionnel ont été réalisés, dont environ la moitié distribuée, dans le cadre de l'opération "100 locaux par commune", a précisé Daho Ould Kablia. «S'agissant de l'opération des 100 locaux (par commune), il convient de signaler que 98 192 locaux sur les 110 000 programmés, ont été réalisés, dont 48 504 distribués, ce qui représente un taux de 49% du nombre de locaux réalisés», a précisé le ministre à l'ouverture de la réunion des walis. Le ministre de l'Intérieur a ajouté que le reste de ces locaux est en cours de distribution, relevant que ces locaux, qui étaient destinés initialement à un usage exclusivement productif ou de services, sont élargis aux activités commerciales et libérales pour absorber le commerce informel. Ould Kablia a rappelé que la distribution des locaux était par le passé «confrontée à des contraintes d'ordre réglementaire», qui ont été «levées» suite à la promulgation du nouveau décret exécutif régissant le programme de 100 locaux par commune, a-t-il précisé. Il a appelé, dans ce cadre, à l'accélération de l'opération de distribution du reste des locaux réalisés.

M. C.

SALON DJAZAIR-EXPORT Inauguration de la 3^e édition

La 3e édition du salon algérien de l'exportation "Djazair export" sera inaugurée aujourd'hui au Palais des Expositions à Alger par le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Organisée par l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex), cette rencontre constitue "un rendez-vous pour échanger les expériences entre les opérateurs économiques et une occasion pour des PME à la recherche de débouchés et de partenariats pour signer des contrats", précise la même source. Cette rencontre, qui durera jusqu'au 5 juin, sera une opportunité pour les professionnels de l'exportation de nouer des relations commerciales, financières, technologiques ou industrielles, avaient indiqué les organisateurs lors d'une conférence de presse.

Selon le directeur général d'Algex, Mohamed Bennini, ce rendez-vous économique se veut un espace pour "tisser des relations d'affaires et valoriser les sociétés algériennes à l'étranger afin de les aider à se positionner sur le marché international".

La particularité de cette nouvelle édition réside, selon lui, dans la tenue d'une journée de partenariat algéro-turque qui sera consacrée à l'examen des opportunités de partenariat entre les deux pays et à la présentation du climat des affaires en Algérie.

La troisième édition de cette manifestation, considérée comme le rendez-vous annuel des professionnels de l'exportation en Algérie, verra la participation de 51 entreprises nationales et 20 institutions publiques.

Ce rendez-vous économique, qui se tiendra parallèlement à la 44e Foire internationale d'Alger, regroupera des sociétés relevant "des secteurs d'activités traditionnellement exportateurs", particulièrement l'industrie agroalimentaire, les produits agricoles frais et de la pêche, la chimie, la sidérurgie, la métallurgie, la plasturgie et la mécanique, ont souligné les organisateurs.

UTILISATION DES TERRES AGRICOLES EN SOUFFRANCE POUR LES PROJETS DU QUINQUENNAT

Ould Kablia donne son quitus

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia a demandé, mercredi à Alger, aux walis de procéder au traitement des demandes de l'ensemble des terres agricoles en souffrance afin de mobiliser les assiettes foncières nécessaires à la réalisation du programme quinquennal 2010-2011, notamment en matière de logement dans les grandes villes.

PAR INÈS AMROUDE

« Il est nécessaire d'assainir toutes les demandes de distribution des terres agricoles en souffrance pour les besoins de ce programme », a-t-il déclaré dans son intervention à l'adresse des walis présents à la réunion. Le traitement de ces demandes au niveau des comités de wilayas est l'une des conclusions de la réunion du conseil interministériel du février 2011. A ce titre, le ministre a instruit les walis de finaliser les procédures afférentes à



ce dossier dans les délais impartis. Mais il a précisé que les opérations de distraction «doivent obéir à plusieurs conditions afin de préserver les terres agricoles». En effet, les distributions ne seront décidées par les walis qu'en cas d'inexistence d'assiettes foncières pouvant abriter un projet à l'intérieur de périmètres urbains. Les walis doivent aussi tenir

compte dans leurs décisions de la valeur pédologique de l'assiette faisant objet de distraction tout en veillant à l'économie dans l'utilisation des assiettes en procédant à la distribution de superficies minimales. «Les nouvelles inscriptions de logement exigent de vous la mobilisation de nouvelles assiettes foncières particulièrement dans les

grandes villes», a-t-il dit.

La wilaya d'Alger a anticipé dans ce sens en proposant la distribution de terres agricoles pour réaliser trois grands projets de logement, a-t-il ajouté.

65% des dossiers de cession traités à fin mai

De son côté, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a annoncé à l'ouverture de cette rencontre que 65% de l'ensemble des dossiers de cession des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat ont été traités au 30 mai dernier. M. Benaïssa a ajouté que cette moyenne a dépassé les 80% au niveau de certaines wilayas, précisant que les premiers actes de cession ont été déjà attribués. L'installation de l'Office national des terres agricoles (ONTA) a permis d'accélérer les procédures d'attribution de ces actes, a encore souligné le ministre. La loi sur les terres agricoles du domaine privé de l'Etat a été adoptée en juillet 2010, et ce pour donner plus de visibilité autant aux exploitants pour des investissements créateurs de richesse, qu'à l'Etat pour assainir le secteur.

Ce texte a notamment ramené le droit de jouissance des terres agricoles du domaine privé de l'Etat de 99 ans à une cession de 40 ans renouvelable, ainsi que des actes administratifs aux exploitants agricoles pour donner des garanties hypothécaires aux banques pour les demandes de crédit, rappelle-t-on.

I. A.

DÉVELOPPEMENT RURAL

Les projets de proximité encouragés

Les Projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), véritables outils de la politique de développement et du renouveau rural adoptée ces dernières années par le ministère de l'Agriculture, ont commencé à se généraliser à travers le pays

La politique du Renouveau rural est passée de l'échelle pilote à une échelle nationale, puisque le Programme quinquennal (2010-2014) prévu dans ce sens porte sur la réalisation de 12.000 PPDRI, a déclaré le secrétaire général au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Sid-Ahmed Ferroukhi, dans un entretien accordé, hier, à l'APS.

Près de la moitié de ce programme devrait être lancée d'ici la fin de l'année en cours contre près de 4.000 actuellement en cours, selon M. Ferroukhi. Au moins 12.000 localités et 6 millions de personnes seront touchées par ce programme portant sur la modernisation des villages et K'sour, la diversification des activités économiques, la protection des ressources naturelles et la réhabilitation du patrimoine matériel et immatériel. Interrogé sur le rôle que pouvait jouer son secteur dans la nouvelle approche de l'Etat pour un meilleur développement local, M. Ferroukhi a souligné que ce débat "viendrait consolider le travail qui a été fait (par ce sec-

teur) depuis plus de 10 ans en matière d'amélioration de la gouvernance dans les zones rurales". Pour lui, l'implication des populations dans l'identification, le suivi et le contrôle des projets de développement par les Cellules d'animation rurales communales et de daïra (CARCD) "est un élément de renforcement de la gouvernance et de l'efficacité des programmes de développement destinés aux citoyens". "Dans les zones rurales très peu de choses réussissent quand les populations ne sont pas associées, et ce, malgré les efforts déployés en termes d'équipements et de développement", estime ce responsable. Pour cela, le ministère "avait déjà préparé le

terrain y compris pour le débat actuel qui sera organisé (au niveau régional et national)", a souligné M. Ferroukhi.

Des rencontres de wilayas se tiennent actuellement au niveau régional en vue de définir une plate-forme de recommandations et de mandater des délégués régionaux qui représenteront les citoyens. Elles seront suivies d'assises régionales et puis d'assises nationales, qui déboucheront sur une "synthèse globale consacrée à la bonne gouvernance des collectivités locales sont les recommandations seront soumises au gouvernement pour une mise en œuvre effective sur le terrain".

I. A.

RAFFARIN RENFORCE LE PARTENARIAT ET LA COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Un souffle nouveau aux relations économiques bilatérales ?

PAR AMAR AOUIMER

Lors d'une conférence de presse animée en commun par Jean-Pierre Raffarin (représentant du président Sarkozy pour l'Algérie et vice-président du Sénat français), Pierre Lellouche (secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur) et Mohamed Benmeradi (ministre de l'Industrie, de la Promotion des investissements et de la PME), il ressort que «les affaires vont bien, désormais, entre les entreprises algériennes et françaises».

Les trois personnalités ont reconnu une nette amélioration du business entre les deux pays, même si beaucoup reste à faire. En somme, les responsables des deux pays ont affiché une nette et claire détermination pour mener à bien les projets industriels en développant davantage les relations économiques, mais également toutes les formes de partenariat. «L'ensemble des douze projets et dossiers de partenariat ont été finalisés, en attendant les trois toujours en suspens nécessitant un travail à long terme, à savoir les projets Renault, Total et Lafarge. S'agissant de Renault, c'est un investissement très lourd évalué à près d'un milliard d'euros et nécessitant beaucoup de temps pour sa matérialisation ; ce serait une affaire de quelques mois. Une communauté de vues existe entre les deux parties ainsi que des similitudes de vision. Une autre rencon-

tre est programmée dans quinze jours pour traiter ce dossier», a, notamment, déclaré Raffarin qui n'arrête pas d'incarner l'amitié forte entre les peuples algérien et français et d'insuffler un nouveau rythme aux relations bilatérales. Le Forum économique algéro-français s'est, donc, terminé mardi sur un bilan jugé «positif» par Christophe Lecourtier, directeur général d'UBIFRANCE, institution qui l'a organisé en partenariat avec le ministère algérien de l'Industrie et de la Promotion des investissements. «Il y a eu plus du double d'entreprises que nous avions escomptées réunir et près de 4.300 rendez-vous organisés entre entreprises françaises et algériennes», a-t-il indiqué. Concrètement, plusieurs projets de joint-ventures algéro-françaises sont déjà sur les rails, selon les organisateurs, pointant du doigt les lubrifiants, un bureau d'étude sur le développement des zones industrielles dans le pays, dans la sécurité ou encore dans l'exportation de dattes et de produits dérivés. Deux nouveaux partenariats parmi les 12 programmés ont été scellés durant ces deux jours, celui de Saint-Gobain et celui de l'assureur Axa, annonce Lecourtier. Le projet de vapo-craqueur entre Sonatrach et Total est toujours en cours. Mohamed Benmeradi a expliqué qu'il reste à régler la question de la sécurité d'approvisionnement en méthane de la future usine, étant donné que les réserves disponibles à Arzew ne sont pas suffisantes.

«Nous étudions un plan d'approvisionnement depuis les réserves de Hassi R'mel, notamment», a-t-il affirmé.

Concernant Renault et son projet d'installation d'une usine de production de 150.000 automobiles, il a expliqué que «c'est un investissement très lourd, autour du milliard d'euros, qui nécessite du temps». Il y a aujourd'hui, poursuit-il, une proximité très forte entre les deux parties. Une nouvelle réunion est prévue mi juin. Les négociations butent toujours sur la commercialisation des futurs véhicules produits. Le projet de nouvel investissement de Lafarge avec Gica dans une cimenterie est aussi en discussion, affirme le ministre de l'Industrie. Depuis le début de la mission de Jean Pierre Raffarin à la fin 2010, les neuf autres dossiers ont été débloqués. Il s'agit du chantier du métro d'Alger, dont Benmeradi a souligné la date du 31 octobre prochain pour la mise en service du métro. Et puis, il y a l'agrément de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française, du partenariat Macif SAA Badr BDL dans l'assurance, celui de Cristal Union et La Belle pour une raffinerie de sucre, de l'usine de montage de rames de tramways entre Alstom, Ferroviaria et l'EMA, du partenariat entre Bretagne internationale et l'ITELV dans la filière lait, d'une unité de production de médicament de Sanofi Aventis, de la reprise de la verrerie Alver par Saint Gobain et du partenariat entre l'assureur Axa, la BEA et le

Fonds national d'investissement. «Nous assistons à une nouvelle étape dans les relations franco algériennes», s'est félicité Pierre Lellouche durant la conférence de presse. Une nouvelle ère de coopération semble ainsi s'ouvrir entre Alger et Paris en termes, notamment, de construction de nouvelles relations de partenariat, de complémentarité et des échanges commerciaux. Les obstacles sont levés, dit-on des deux côtés de la Méditerranée.

A. A.

RÉUNION MINISTÉRIELLE DU FPEG

Youcef Yousfi prendra part aux travaux

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, prendra part, jeudi au Caire, aux travaux de la 12e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), a indiqué hier un communiqué du ministère.

Au cours de cette session, les ministres des pays membres du Forum, dont l'Algérie, procéderont notamment à l'examen de la situation du marché international du gaz, précise-t-on de même source.

L'Algérie avait, rappelle-t-on, présidé le FPEG durant l'année 2010.

TIZI-OUZOU

Des activités ludiques pour les enfants

Diverses activités ludiques au profit des enfants sont programmées depuis hier et cela durera 3 jours à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'enfant. Elaboré conjointement par la Direction de la culture et le mouvement associatif en rapport avec la petite enfance, ce programme a prévu à son menu une exposition permanente de travaux manuels réalisés par des enfants issus des différents établissements scolaires de la ville. En cette occasion, les potaches ont la possibilité de se délecter avec le monde merveilleux scénique, à travers la présentation de trois pièces théâtrales, spécialement conçues pour les enfants, et où la satire sert de support pour véhiculer des messages éducatifs adaptés aux spécificités de cette frange de la société. "A quoi bon de trimer un cartable?", "l'oiseau et le piège" et "Vriruch", un héros d'un conte du terroir ancré dans l'imaginaire des enfants des piémonts du Djurdjura, mis en scène et animé par l'association "Tafath", tels sont les spectacles du quatrième art proposés en la circonstance aux enfants. Les enfants ont aussi droit à des communications pédagogiques, articulées sur des thèmes ciblant leur épanouissement, du genre "comment réussir dans les études?". Pour créer un climat favorable à leur éveil et stimulation, les bambins sont soumis, selon le programme, à un questionnaire sur la culture générale, l'histoire... ce qui va leur permettre de tester leurs connaissances, mais aussi de leur apprendre, précocement, à s'exprimer en public et à vaincre la timidité. Au volet récréatif, cette fête de l'enfance prévoit à son programme, outre des spectacles de magie et des chorales, la projection de films pour enfants, dont "Mucucu II"

LAGHOUAT

Réalisation d'un Centre de cancérologie en 2013

Le ministre de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès, a annoncé, en début de semaine à Laghouat, la réalisation, à l'horizon 2013, d'un Centre pour les cancéreux devant prendre en charge les patients de la région. La réalisation de ce projet, d'un montage financier de 2,5 milliards de dinars, confiée à l'entreprise nationale "Cosider" pour un délai de 28 mois, "devra être lancée ultérieurement après achèvement des procédures du marché au niveau du ministère de tutelle", a indiqué M. Ould Abbès lors de sa visite de travail dans la wilaya de Laghouat. Une cellule d'orientation, une des 72 unités existantes au niveau national, a été créée durant le dernier semestre au niveau du service d'oncologie de l'hôpital de Laghouat. Elle comprend un cancérologue, un généraliste et une psychologue, chargée de la prise en charge psychologique des patients et leur accompagnement durant la période de traitement. Le ministre a annoncé, dans ce contexte, l'ouverture "prochainement" à Laghouat d'un bureau de l'Institut "Pasteur" chargé de l'envenimation scorpionnique, à l'exemple des 19 structures existantes à travers le territoire national, ainsi que la promotion de l'Ecole locale de la formation paramédicale en Institut national "en vue de combler le déficit accusé en matière de formation dans la région".

TIPASA, ARTISANAT TRADITIONNEL

La wilaya renoue avec l'art de la mosaïque

Dans le cadre du lancement du second stage de formation en mosaïque contemporaine, les centres de formation professionnelle de la wilaya de Tipasa dispenseront l'enseignement de nouveaux métiers de l'artisanat d'art traditionnel.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le céramiste français Laurent Hunzinger et Paul Faizant de Sidi Ghilès assureront la formation et enseigneront, notamment aux jeunes, comment confectionner des panneaux décoratifs et des petites œuvres d'art avec des pierres, des galets, des débris de marbre, de brique rouge et autres morceaux de verre, récupérés sur le littoral.

En 2008, une expérience, qui a été tentée avec la formation d'une vingtaine d'artistes, dont certains ont commencé à commercialiser leurs produits, a été plus que concluante surtout qu'elle ne demande aucun moyen ni dépense, mais seulement le bon sens, l'imagination et l'art de la récupération et de protection de la nature. Ce stage est organisé sous forme d'ateliers de formation aux techniques de fabrication de pièces de mosaïques modernes qui laissent libre cours à l'inspiration et au talent des jeunes apprentis.

Les matériaux utilisés, a déclaré M. Paul Faizant, sont des pierres, des galets et autres débris de marbre et de brique récupérés sur les plages, dans les lits d'oued ou encore dans les montagnes qui regorgent de ces objets, dont on peut faire des œuvres d'art qui «sont un moyen de subsistance fort intéressant», a-t-il précisé. Paul Faizant, est l'association (Traité d'union - solidarité) est aussi derrière le projet de réhabilitation de la poterie de Sidi Semiane et de la région des Béni Menaceur, a expliqué que l'idée du stage «est venue du fait qu'il existe dans la région beaucoup de jeunes qui veulent s'investir dans des activités artistiques et



qui ont des prédispositions à la mosaïque», d'autant que les localités de Tipasa et Cherchell «sont connues pour leurs mosaïques romaines dont de très belles œuvres sont exposées dans les musées de la région», a ajouté Paul Faizant.

Les 195 mosaïques et pièces répertoriées dans le livre de la spécialiste Sabah Ferdi (les mosaïques romano-africaines : culture et nature à Cherchell), et exposées dans les musées de Tipasa et de Cherchell, dont les Captifs (musée de Tipasa), la Jonchée, Travaux champêtres, Vendanges, les Pavements de Thétis et de Pelée (ancien musée de Cherchell), sont, en effet, les témoins immuables de cet art pratiqué dans l'Antiquité, et dont les œuvres ornaient les demeures des riches propriétaires de l'époque. Les responsables de la Culture réfléchissent d'ores et déjà au lancement d'un autre atelier destiné, cette fois, à l'enseignement de la poterie de Sidi Semiane, une autre spécialité de la région qui mérite d'être connue et préservée. Quelques femmes perpétuent cette tradition ancestrale typiquement féminine dans les localités montagneuses en particulier à Menaceur et Cherchell, avec la fabrication de poteries diverses, le modelage d'étagères pour la cuisine, de petits silos de stockage

de la nourriture et de meubles en argile séchée et décorée à l'aide de résine de Thuyas. La wilaya de Tipasa, appelée à être un pôle touristique d'excellence a également été retenue pour abriter le premier Centre national de la céramique qui sera implanté au chef-lieu de wilaya et dont l'étude est en cours. Le musée de Cherchell abritera lui aussi, prochainement, un atelier de formation de mosaïstes, réalisé dans le cadre de la coopération entre le ministère de la Culture et la Fondation américaine Getty spécialisée dans la restauration et la sauvegarde du patrimoine.

Selon les études menées par les archéologues dans ces deux villes, les artistes et artisans de l'époque avaient utilisé des matériaux de la région.

C'est le cas, notamment, de la fameuse mosaïque de la Jonchée du musée de Cherchell, dont les pierres ont été ramenées de la montagne environnante, ainsi que le marbre de la région du Chenoua et autres roches qui ont servi à la construction de la Basilique de Tipasa se trouvant dans le parc romain.

La première section de formation en mosaïque contemporaine sera ouverte au CFPA de Tipasa avant d'être élargie aux autres centres, si l'expérience, qui sera lancée prochainement, s'avérait concluante.

BOUMERDES, CONCESSION AGRICOLE

Près de 4.000 demandes déposées



sur l'organisation agricole dans la wilaya», a précisé M. Mohamed Kherroubi, qui signale que ce dispositif devrait profiter à près de 1.400 exploitations agricoles, dont un millier d'exploitations agricoles collectives (EAC) et 400 exploitations agricoles individuelles (EAI).

Sur ces demandes déposées, 2.000 ont été étudiées par la commis-

Près de 4.000 demandes de concessions agricoles ont été déposées à ce jour à l'Office national des terres agricoles à Boumerdes, a indiqué son responsable.

«Ce nombre représente 65% des 7.000 paysans concernés par cette nouvelle loi

sion compétente de la wilaya (englobant plusieurs représentants multisectoriels), qui en a agréé près d'un millier. Les dossiers agréés seront progressivement soumis aux services des domaines, chargés de la délivrance et de la remise des contrats de concession agricole à leurs bénéficiaires

«dans les plus brefs délais», a précisé le même responsable ajoutant qu'à ce jour, près de 70 cahiers de charge ont été signés par l'Office et les bénéficiaires concernés, dont une quarantaine recevront bientôt leurs contrats de concession, actuellement en cours d'élaboration par les services des domaines. Par ailleurs, il a fait cas du rejet de plus de 200 dossiers, après que des enquêtes ont révélé que leurs promoteurs ont contrevenu à la législation en vigueur, soit en sous-louant leurs terres, ou en y érigeant des constructions anarchiques.

En outre, la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya a signalé l'existence de plus d'une centaine de cas d'exploitations agricoles (collectives ou individuelles) n'ouvrant pas droit à la concession agricole, car faisant l'objet de poursuites judiciaires pour avoir contrevenu à la loi.

APS

ORAN, NOUVEL AÉROPORT INTERNATIONAL

Réception prochaine de l'étude définitive

Le directeur général adjoint de l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires (EGSAO) de l'Ouest a annoncé la réception, prochainement, de l'étude définitive du projet de la nouvelle infrastructure de l'aéroport international d'Es-Senia d'Oran.

BOUZIANE MEHDI

Une instance étrangère spécialisée dans le domaine, chargée de cette étude, «a fait révision de tous les éléments, objets de réserve dans l'étude préliminaire réceptionnée auparavant par l'EGSAO, qui sont au nombre de 25 réserves techniques», a expliqué à la presse M. Djemai Miloud, avant de faire part des préparatifs, menés par ses services, en prévision de l'augmentation du volume de vols durant la saison estivale 2011.

Le même responsable a indiqué que la concrétisation de ce projet «s'adaptera aux exigences de modernisation du transport aérien de voyageurs au niveau du deuxième pôle national de navigation aérienne en Algérie, en adéquation avec la croissance du trafic aérien international à l'aéroport international d'Es-Senia». Vingt dessertes internationales seront assurées par huit compagnies internationales de transport aérien dont la compagnie nationale Air Algérie.

Il est prévu d'atteindre une capacité de traitement annuel d'environ 1,3 million de voyageurs au niveau de la nouvelle infrastructure de l'aéroport international d'Oran, où une superficie d'environ 10.000 mètres carrés a été consacrée à ce projet.

C'est dans la partie Ouest de l'actuelle aérogare, qui est exploité «exclusivement» pour les destinations internationales, que sera concrétisée cette nouvelle infrastructure. «Le nouvel aéroport sera réalisé selon



des normes internationales modernes et sera doté de systèmes de technologie "intelligents", basés sur la mise à niveau des ressources humaines, ainsi que l'éclairage photovoltaïque», a indiqué M. Djemai.

Des passerelles télescopiques seront installées dans le cadre de ce projet stratégique qui permettra de réserver l'ancienne structure de l'aéroport international aux lignes intérieures et celles du Hadj et Omra, après sa mise à niveau et sa modernisation. D'autre part, une capacité de traitement supplémentaire a été mise en place au niveau de l'aérogare d'Oran pour les destinations internationales pour une «meilleure prise en charge des voyageurs durant la saison estivale qui connaît une croissance du volume du trafic aérien et du nombre de voyageurs». Une deuxième

zone de départ international a été ouverte dans ce cadre, permettant le traitement annuel d'environ 150.000 voyageurs. Cette zone enregistre une augmentation de 50%, comparativement avec la capacité de traitement de la zone 1. L'aéroport a été renforcé également, a indiqué M Djemai, par des guichets supplémentaires pour l'enregistrement et autres pour la police des frontières, afin d'alléger la tension et faciliter le passage des voyageurs à la salle d'embarquement.

Durant la saison d'été, l'aéroport d'Oran ouvre des lignes internationales supplémentaires à destination de plusieurs villes françaises (Bordeaux, Nice, Montpellier, Mulhouse et Lille) ainsi que des capitales européennes comme Bruxelles et Genève.

B. M.

CONSTANTINE, CHALETS CONSTRUITS DANS LES ANNÉES 80

Un programme spécial pour leur remplacement

La wilaya de Constantine vient de bénéficier "d'un programme spécial" portant sur la cession à titre gracieux des chalets érigés dans les années 1980 à la suite d'une calamité naturelle, avec octroi d'une aide à leurs occupants en vue de leur remplacement, sur le même site, par de nouvelles constructions, a indiqué le wali.

S'exprimant en marge d'une cérémonie de distribution d'un quota supplémentaire de logements ruraux, le chef de l'exécutif local a précisé qu'une enveloppe financière de 7,4 milliards de dinars a été débloquée pour la reconstruction d'au moins 5.700 chalets de ce genre, construits dans plusieurs cités de la wilaya.

Le chef de l'exécutif, rappelant que cette initiative est la deuxième du genre à l'échelle nationale après celle effectuée dans la wilaya de Chlef, a fait part, à ce propos, d'une aide individuelle de 700.000

dinars devant être versée aux familles occupant ces chalets, en plus d'une bonification des crédits bancaires qui seront accordés à cet effet.

La démolition de ces chalets contenant de l'amiante devra permettre à la wilaya de Constantine de «rompre avec l'un des problèmes de santé publique parmi les plus préoccupants», a ajouté le même responsable, précisant qu'il sera procédé à la réalisation, sur les sites de ces chalets, d'infrastructures d'accompagnement, au fur et à mesure de l'achèvement de l'opération de restructuration des quartiers concernés.

Selon le wali, la validation de cette décision «vient à point nommé pour permettre une meilleure gestion du dossier de l'habitat dans cette wilaya», d'autant que les quelque 10.000 familles occupant ces chalets ne sont plus concernées par la formule de l'habitat social. Des variantes

pour la reconstruction de ces chalets seront présentées par des bureaux d'études publics qui prendront également en charge l'opération de restructuration des sites abritant ces chalets, depuis la conception générale jusqu'aux travaux des VRD (voirie et réseaux divers), a, en outre, affirmé le wali. Construits à titre "provisoire" durant les années 80 pour faire face aux différentes calamités naturelles, ces chalets, dont la démolition était devenue vitale, sont pour la plupart situés dans des endroits stratégiques en plein centre-ville de Constantine. Par ailleurs, l'octroi des aides destinées à la reconstruction de ces chalets devra "impérativement" être validé par les comités des quartiers pour éviter toute tentative de fraude pouvant entacher l'opération, a également affirmé le même responsable.

APS

ANNABA

354 agents saisonniers pour la surveillance des plages

Durant la prochaine saison estivale, la surveillance des plages autorisées à la baignade sur le littoral de la wilaya de Annaba sera assurée par 354 agents saisonniers, a indiqué la Protection civile. Pour «imprégner ces agents des missions qu'ils auront à accomplir pendant la saison estivale en vue de procurer repos, détente et quiétude aux baigneurs au bord des plages», la Protection civile a organisé des stages de formation ainsi que des séances d'entraînement et d'initiation aux premiers secours en cas de noyade. Selon la Protection civile, 42 plongeurs professionnels renforceront l'effectif qui sera déployé à travers vingt plages autorisées à la baignade de la wilaya. Il est, également, prévu la mobilisation de cinq ambulances et sept embarcations, dont six de type zodiac, durant cette période estivale. L'essentiel de ce dispositif ciblera principalement les plages de la corniche, en particulier celles situées à proximité de la ville de Annaba et réputées pour leur forte affluence en été. Les services de la direction du Commerce ont fait état, de leur côté, d'un programme de contrôle de la qualité de l'eau potable dans les restaurants et les cafés, devant être mis en œuvre avec le concours des services de la sûreté de wilaya. Ce programme a pour objectif la lutte contre les intoxications alimentaires pouvant provenir de produits de consommation rendus impropres à cause de l'effet de la canicule et en l'absence de conditions de conservation et d'hygiène.

BOUZIANE Mehdi

MOSTAGANEM

7.000 logements sociaux locatifs pour la wilaya



La wilaya de Mostaganem a bénéficié dernièrement d'un quota de 7.000 logements sociaux locatifs, dans le cadre de la tranche 2011 du programme quinquennal en cours, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Il sera procédé prochainement à la répartition de ces logements sur les 32 communes, sachant que le programme quinquennal a consacré à la wilaya 12.000 logements sociaux locatifs. La wilaya a bénéficié, l'an dernier, d'un premier quota de 4.030 logements sociaux locatifs (exercice 2010) dont 40% sont actuellement en chantier. Le reste est en phase d'étude ou en phase d'être confié aux entreprises de réalisation. Les services de l'OPGI ont souligné que 445 logements sociaux locatifs ont été attribués aux bénéficiaires à travers douze communes depuis le début de l'année, en attendant l'attribution de 698 autres au niveau de vingt et une communes avant la fin juin prochain.

APS

44e ANNIVERSAIRE DE LA GUERRE DES SIX JOURS

Les Palestiniens manifestent dimanche

Les Palestiniens organisent pour dimanche prochain une marche pacifique à la frontière israélienne à l'occasion du 44e anniversaire de la guerre des Six jours en juin 1967, a annoncé mardi le dirigeant du mouvement palestinien Fatah pour le Liban, Mounir Maqdash. "Nous souhaitons retourner sur nos terres en Palestine, et pour cela nous avons programmé une marche pacifique le dimanche", à la frontière israélienne avec le Liban, la Syrie, la Jordanie, et depuis la bande de Ghaza, a dit à la presse, Mounir Maqdash.

Le dirigeant palestinien a pressé les Casques bleus de la force des Nations unies au Liban (Finul), forte de 12.000 hommes déployés à la frontière entre le Liban et Israël, à "assurer la sécurité de ce mouvement pacifique".

M. Maqdash a indiqué qu'un comité conjoint des mouvements palestiniens et libanais et des membres de la société civile publierait dans les prochains jours les détails de la manifestation de dimanche.

Pendant la guerre des Six jours (10-15 juin 1967), Israël avait occupé la ville sainte d'El Ouds et la Cisjordanie, le plateau syrien du Golan, la bande de Ghaza et le Sinaï égyptien. Tel Aviv s'est retiré du Sinaï en 1982 et de la bande de Ghaza en 2005.

APS

IRAN

L'opposante au régime Haleh Sahabi tuée lors de heurts

L'opposante iranienne Haleh Sahabi est morte à la suite d'affrontements avec les forces de sécurité aux funérailles de son père, affirme mercredi le site d'opposition Kaleme. Haleh Sahabi, qui était âgée de 54 ans, avait obtenu la permission de sortir de prison pour l'occasion, rapporte l'agence Reuters. Selon le site Kaleme, elle a été projetée au sol lors d'échauffourées avec les forces de sécurité et a succombé à une crise cardiaque. L'opposante avait été arrêtée lors de la répression des manifestations de 2009 et purgeait une peine de deux ans de prison. Son père, Ezatollah Sahabi, lui aussi figure de la dissidence iranienne, est mort d'une attaque cérébrale dans la nuit de lundi à mardi à l'âge de 81 ans.

Agence

THAÏLANDE

Six personnes tuées dans des violences

Six personnes ont été tuées et huit autres blessées dans le sud de la Thaïlande lors de violences impliquant des attentats à la bombe et des attaques armées, a-t-on indiqué mercredi de source sécuritaire. Selon la police, une bombe a explosé sur une route dans la matinée, dans la province de Yala, faisant deux morts, dont un responsable du gouvernement local et un bénévole travaillant à la sécurité. Quatre autres personnes ont été également blessées. Mardi, deux éléments armés ont trouvé la mort et un autre a été blessé dans l'explosion d'une bombe, a-t-on ajouté de même source. Dans la province de Pattani, deux autres personnes ont été tuées la veille dans une attaque à l'arme à feu. Et à Yala, deux policiers, membres d'une équipe de protection des enseignants, ont été blessés par une bombe. La région du sud thaïlandais est composée des provinces de Pattani, Yala et Narathiwat ainsi que d'une partie de la province de Songkla. Depuis 2004, plus de 4.000 personnes y ont été tuées dans des violences attribuées, par les autorités, aux séparatistes armés.

APS

CRISE EN LIBYE

Multiplication des appels à l'arrêt des hostilités

Les appels à un cessez-le-feu "immédiat" en Libye se poursuivaient mardi pour permettre d'engager des négociations entre les parties libyennes, en accord avec la "feuille de route" proposée par l'Union africaine (UA) et soutenue par le dirigeant libyen Maamar El-Gueddafi.

Dans le cadre de l'initiative africaine pour le règlement du conflit libyen, l'Afrique du Sud, membre du panel de haut niveau de l'UA sur la Libye, a réitéré mardi son appel à un "cessez-le-feu immédiat et vérifiable" afin d'encourager le gouvernement et la rébellion à entamer un dialogue censé aboutir à une "transition démocratique".

"La solution au problème libyen ne peut pas être militaire, mais doit passer par un dialogue politique", affirme Pretoria par la voix de sa chef de la diplomatie, Maite Nkoana-Mashabane.

Préoccupée par les violences meurtrières sur le terrain, la Chine a, elle aussi, appelé à "cesser les combats" et donner "la priorité aux intérêts du pays et du peuple" en Libye.

En soutien aux efforts consentis pour une solution politique à la crise actuelle, la Chine a affirmé rester en contact avec les parties concernées se disant "prête à jouer un rôle dans la recherche de solutions politiques à la crise" libyenne.

Pékin, qui affirme respecter le choix du peuple libyen, a également appelé les protagonistes de la crise à "prendre pleinement en considération la médiation mise en place par la communauté internationale et réduire les tensions rapidement".

Ces appels pressants à la cessation des hostilités interviennent au lendemain de discussions "détaillées" à Tripoli entre le président sud-africain Jacob Zuma et le



dirigeant libyen Maamar El-Gueddafi portant sur la "feuille de route" établie par l'UA et qui prévoit un cessez-le-feu, l'arrêt des bombardements de l'Otan et une période de transition conduisant à des élections démocratiques.

Selon le président Zuma, le colonel El Gueddafi est "prêt à mettre en œuvre la feuille de route de l'UA" et a, par là même, demandé qu'on "donne l'opportunité aux libyens de discuter entre eux" et de trouver une solution à la crise qui secoue le pays depuis mi-février.

Le dirigeant libyen avait déjà accepté le plan proposé par l'UA, lors d'une précédente visite de Jacob Zuma à Tripoli, le 10 avril. Une position saluée par le président sud-africain qui s'est dit "satisfait des progrès accomplis", selon ses services.

Néanmoins, cette feuille de route est rejetée par le Conseil national de transition (CNT), l'organe représentant la rébellion qui réclame le départ du colonel El-Gueddafi. Ce dernier est "prêt à œuvrer en faveur d'une solution politique à la crise"

dans son pays, mais n'est "pas disposé à quitter la Libye...", selon un communiqué de la présidence sud-africaine.

Sur le terrain, la situation reste tendue en raison de l'intensification des frappes de l'Otan dans la nuit de lundi à mardi sur Tripoli et sa banlieue Tajoura ainsi qu'à Al-Jafra, au sud de la capitale.

La télévision d'Etat a indiqué que des sites civils et militaires ont été les "cibles des raids de l'Otan colonialiste croisé" faisant des "pertes humaines et dégâts matériels". Selon Zuma, les frappes de la coalition internationale "sapent la médiation africaine en cours en faveur de la paix en Libye". A cet égard, il a demandé à l'Otan de "respecter le rôle de médiateur de l'UA".

Sur le plan humanitaire, des milliers de réfugiés continuent de fuir les violences dans le pays.

Mardi, près d'un millier d'entre eux sont arrivés à bord d'un navire de pêche à Pozzallo, à l'extrême sud de la Sicile, selon les garde-côtes italiens.

APS

YEMEN

Des dizaines de morts à Sanaa



Trente-sept personnes, en majorité des combattants, ont été tuées dans des affrontements nocturnes à Sanaa, entre les forces gouvernementales et les partisans d'un chef tribal, a rapporté le quotidien *Le Monde*. Un autre bilan, com-

munié par l'agence AP, fait de son côté état de 41 morts. La plupart des victimes sont des membres des forces fidèles au président contesté Ali Abdallah Saleh ou des combattants du puissant chef tribal cheikh Sadek Al-Ahmar, rallié à l'opposition. Les

autorités ont accusé Sadek Al-Ahmar d'avoir rompu la trêve qu'il avait annoncée vendredi après trois jours d'affrontements qui avaient fait soixante-huit morts.

Les combats de rue dans le quartier d'Al-Hassaba se sont poursuivis avec violence pendant la nuit, selon des habitants.

Un camp de la 4e brigade de l'armée, situé près du siège de la radio-télévision, a été touché de plein fouet par plusieurs obus. Le siège du ministère de l'intérieur, tenu par les forces gouvernementales, a également été la cible de roquettes anti-char. Des renforts de la Garde républicaine, unité d'élite fidèle au chef de l'Etat, ont été acheminés dans le quartier d'Al-Hassaba, dont les accès étaient bloqués par des barrières des deux camps. Jusqu'à présent, les affrontements sont limités à ce périmètre. Mais les quartiers du général rallié à la contestation, Ali Mohsen Al-Ahmar (qui n'a pas de lien de parenté avec le chef tribal, malgré leur nom commun), ont été touchés mardi soir par deux obus. Les autorités yéménites ont démenti les avoir bombardés.

JEUX PANARABES

**Raouraoua
présidera
la commission
technique du
tournoi de football**

Page 13

MIDI

Sport

MISE À JOUR DU
CALENDRIER DE LIGUE 1

**JSK-JSMB
dimanche à 18h**

Page 13

MAROC-ALGÉRIE : J-2

LES FENNECS DANS LE VIF DU SUJET

Lire page 12



ERIC GERETS :



**«La sélection
marocaine sera
plus offensive»**

Lire page 12

DJAMEL BENAAMER, FONDATEUR DU MESLEK COMBAT,
AU MIDI LIBRE

**«Nous demandons
à être reconnus
dans notre pays»**



Lire page 14

FOOTBALL- JO-2012 DEMAIN À 19H
AU STADE 20-AOUT ALGÉRIE-ZAMBIE

**Prendre une
option sur la
qualification**

Lire page 12

MAROC-ALGÉRIE : J-2

Les Fennecs dans le vif du sujet

Après plus de dix jours passés dans le sud de l'Espagne, au centre Manga Club de Murcie, plus précisément, consacrés exclusivement à la préparation de la grande explication attendue samedi au nouveau stade de Marrakech, face à l'équipe marocaine, de football, emmenée par Abdelhak Benchikha, devait arriver, hier, dans l'après-midi au royaume chérifien à bord d'un vol spécial.

PAR MOURAD SALHI

Une fois sur place, les coéquipiers de Hassan Yebda seront soumis, encore une fois, à deux autres séances d'entraînement dont l'une s'effectuera à la même heure au stade qui sera le théâtre de ce derby maghrébin très attendu par les deux parties. À leur arrivée dans cette ville qui se trouve à 335 km au sud de la capitale marocaine Rabat, les Fennecs se contenteront d'abord d'une séance de dégraissage avant d'entamer



les choses sérieuses, et essayent de s'acclimater aux conditions climatiques de cette région connue pour ses fortes chaleurs en cette période de l'année, mais pour le coach des Verts le plus important comme l'a affirmé lors de son dernier point de presse, c'est d'avoir une bonne pelouse. "La chaleur sera pour tout le monde, ce n'est pas une excuse.

Le premier ennemi d'un joueur est l'humidité et au moment de la rencontre, elle devrait se situer entre 40, 50, voire 55%, donc ce ne sera pas un problème" a-t-il dit. Après avoir fait travailler ses poulains sur le plan physi-

que et avec en parallèle un travail musculaire, pendant plus d'une semaine, le sélectionneur national Abdelhak Benchikha et ses membres, ont passé à la vitesse supérieure, en axant beaucoup plus leur travail sur le volet tactique. La première semaine de préparation en Espagne était, en quelque sorte, une étape de récupération pour les Algériens qui étaient en fin de saison avec leurs clubs respectifs en Europe. Espérons seulement qu'il n'y aura pas de blessés de dernière minute car jusque là, Benchikha rassure que tout le groupe se porte bien et aucune blessure n'a été enregistrée, mis à part quelques

petits bobos. Ce stage de longue durée effectué en Espagne était très bénéfique pour Benchikha afin de mieux côtoyer ces joueurs avant le jour J et placer chacun à son poste. Abdelhak Benchikha et son groupe s'entraîneront, à huis clos jusqu'au jour du match. Ainsi, les séances d'avant-hier et d'hier matin se sont déroulées sans la présence du public, et celles de Marrakech sans la présence de la presse, estime Benchikha, qui veut éviter toute pression sur ses joueurs.

Les Algériens qui sont entrés, depuis dimanche passé, dans le vif du sujet connaissent pertinemment bien l'importance de cette rencontre face aux Lions de l'Atlas avides d'une revanche sur les Verts après leur défaite à Annaba. Benchikha est actuellement sous une forte pression, le bon résultat ce samedi à Marrakech est plus qu'impératif non seulement pour l'avenir de cette équipe mais également pour la suite de sa mission à la tête des Verts, puisque son contrat court jusqu'en 2012 avec des clauses bien définies, entre autres la qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, prévue au Gabon et en Guinée Equatoriale. Donc il doit faire vite pour que la cohésion soit effective à quelques heures du rendez-vous. Les deux dernières séances d'entraînement prévues aujourd'hui et demain seront, par ailleurs, déterminantes pour trouver le meilleur onze et la bonne tactique qui pourra faire la différence au royaume chérifien. M. S.

ERIC GERETS :

«La sélection marocaine sera plus offensive»



Le sélectionneur de l'équipe nationale marocaine de football, Eric Gerets a déclaré mardi dernier que la formation qu'il alignera face à l'Algérie aura "un aspect plus offensif" et sera dotée d'un mental solide pour "prendre la revanche" du match aller. "L'équipe qui sera alignée devrait avoir un aspect plus offensif, sans oublier la préparation mentale", a déclaré le technicien belge dans une conférence de presse donnée au nouveau stade de Marrakech à quatre jours de la rencon-

tre décisive face à l'Algérie, le 4 juin pour le compte de la 4e journée de qualification à la CAN-2012. Il a ajouté que plusieurs professionnels "sont boostés mentalement pour avoir contribué au maintien de leurs équipes dans les divisions supérieures de leurs championnats respectifs. Evoquant la tactique à suivre face à l'Algérie, le sélectionneur marocain a indiqué qu'il allait trancher cette question mercredi.

"Le système de jeu à adopter et le onze de départ à aligner seront décidés mercredi", a-t-il dit en précisant qu'il allait "soigner dans les jours suivants les détails techniques et travailler davantage sur le côté mental". S'agissant du problème des blessés dans l'équipe marocaine, Gerets a affirmé que les absents "ne devraient pas poser de problème dans le compar-

tement offensif vu que davantage d'attaquants ont été convoqués cette fois-ci, ce qui offre des solutions multiples en cas d'imprévu".

Le défenseur marocain Chrétien Bassir incertain

Le défenseur de la sélection marocaine de football, Chrétien Bassir est incertain pour la rencontre Maroc-Algérie de qualification à la CAN-2012, le 4 juin prochain, a annoncé mardi à Marrakech le médecin de l'équipe, Abderrazak Hifti. Le sociétaire de l'AS Nancy Lorraine (Ligue 1 française) souffre d'une légère blessure au niveau de la cuisse et ne s'entraîne pas avec ses camarades, a précisé le Dr Hifti lors de la conférence de presse du sélectionneur du Maroc, Eric Gerets. Il a fait savoir que Bassir a senti une douleur au niveau de la cuisse gauche lors du dernier match et il s'est avéré, après examens médicaux, qu'il "ne serait pas apte et qu'une imagerie à résonance magnétique (IRM) sera effectuée pour en avoir le cœur net". La défense marocaine a déjà enregistré les forfaits d'Ahmed Kantari (Brest, France) et Rachid Soulaïmani (Raja Casablanca), rappelle-t-on.

JEUX PANARABES

Raouraoua présidera la commission technique du tournoi de football

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, présidera la commission technique du tournoi de football des Jeux panarabes prévus au Qatar du 9 au 23 décembre, rapporte mercredi l'Union arabe de football (UAF) sur son site officiel. Le patron de l'instance fédérale, qui occupe également le poste de vice-président de l'UAF, sera à la tête de ladite commission lors du championnat arabe des natifs de 1993 prévu au Maroc du 8 au 24 juillet 2011, ainsi que celui des natifs de 1996 en Arabie saoudite du 14 au 27 juillet, précise la même source. De son côté, l'ancien président de la FAF, Hamid Haddad, a été désigné à la tête de la commission de discipline du championnat arabe des natifs de 1993, alors que l'ancien arbitre international, Belaid Lacarne, figure dans la commission des arbitres du tournoi de football des jeux panarabes.

Lazhar Hadj Aïssa proche d'Amiens SC

Le meneur de jeu international algérien de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Lazhar Hadj Aïssa, serait sur le point de s'engager avec le club français d'Amiens SC, qui vient d'accéder en Ligue 2 professionnelle, rapporte mercredi le site Dzfot. Les contacts entre le Sétifien et le club ne seraient pas nouveaux, ils remonteraient à la dernière inter-saison, mais Hadj Aïssa ne s'était, logiquement, pas montré disposé à évoluer en National (Div 3), précise la même source. Les deux parties avaient néanmoins conclu un "accord moral", en vertu duquel, l'Algérien reviendrait à la table des négociations en cas de montée en Ligue 2. Un contrat de deux ans attendrait l'international algérien. Un rendez-vous à Amiens entre les deux parties a été fixé pour la semaine prochaine, il interviendra après la rencontre face au Maroc, prévu samedi à Marrakech. "Je suis en fin de contrat avec mon club, et je pense que le moment est venu pour moi d'aller jouer en Europe, et connaître ainsi d'autres sensations", a indiqué Hadj Aïssa (27 ans), mardi au site Foot Africa. Hadj Aïssa pourrait retrouver à Amiens son ancien coéquipier en Equipe nationale, Rafik Saïfi, qui s'est engagé avec le club picard la saison dernière, en provenance du FC Istres.

MISE À JOUR DU CALENDRIER DE LIGUE 1 JS Kabylie-JSM Béjaïa dimanche à 18h

La Ligue nationale de football (LNF) a arrêté les dates des matches en retard du championnat professionnel de Ligue 1 de football, jusqu'à la fin de la saison en cours. Les matches JS Kabylie- JSM Béjaïa à huis clos (21^e journée) et ES Sétif- MCE Eulma (22^e journée) prévus respectivement à 18h et 19h, se joueront dimanche 5 juin, tandis que le match entre le MC Alger et l'ASO Chlef (21^e journée) aura lieu le mardi 7 juin. La LNF a programmé la rencontre en retard de la 24^e journée, WA Tlemcen- JS Kabylie (24^e journée) pour le mardi 14 juin à 17h00. La journée du samedi 18 juin verra le déroulement de trois matches en retard, il s'agit de ES Sétif-AS Khroub à 19h00 (24^e journée), JS Kabylie- MC Saïda (17^e) et MC Alger-WA Tlemcen (19^e), pour le compte de la 25^e journée. Le dernier match de mise à jour au programme, mettra aux prises l'ES Sétif à la JS Kabylie (26^e journée), le mardi 28 juin à 19h. Pour rappel, la 30^e et dernière journée du championnat de Ligue a été fixé au 8 juillet prochain.

La LNF arrête le calendrier jusqu'à la fin de la saison

La Ligue nationale de football (LNF) a établi le calendrier de la fin de saison du championnat professionnel de Ligue 1 de football, dont la 30^e et dernière journée se jouera le 8 juillet prochain. La 26^e journée de Ligue 1, amputée du match ES Sétif- JS Kabylie, a été fixée au samedi 11 juin, tandis que la 27^e journée se jouera dans son intégralité le mardi 21 juin. La LNF a fixé la 28^e journée, dans son intégralité, au samedi 25 juin, alors que la 29^e journée aura lieu le vendredi 1^{er} juillet. Enfin la 30^e et dernière journée se déroulera, quant à elle, le vendredi 8 juillet, à indiqué encore la LNF. Pour rappel, la LNF a fixé l'horaire du début des rencontres à 17h et 19h.

FOOTBALL- JO-2012 DEMAIN À 19H AU STADE 20-AOUT ALGÉRIE-ZAMBIE

PRENDRE UNE OPTION SUR LA QUALIFICATION

La sélection olympique algérienne de football affronte son homologue zambienne vendredi à 19h au stade du 20-Aout, en match aller du troisième tour des éliminatoires des Jeux Olympiques Londres-2012, avec l'objectif de réaliser un résultat sécurisant avant la seconde manche le 18 juin à Chingula.

Sous la direction du sélectionneur national Azzedine Ait Djoudi, l'équipe algérienne, procède aux derniers réglages avant le jour J, dans une ambiance bonne enfant. "Tout se déroule plutôt bien. Nous sommes en train d'effectuer une préparation spécifique en prévision de cette rencontre notamment avec la récupération de nos éléments blessés", a indiqué Ait Djoudi. En prévision de cette confrontation, les partenaires du buteur Chelali ont multiplié les séances d'entraînement depuis deux semaines, ponctué par une double confrontation amicale contre la sélection sénégalaise et un troisième test face à la sélection mili-



taire. "Ces tests ont été très bénéfiques. La Zambie pratique, comme le Sénégal, un football basé sur l'engagement physique, la rapidité et le pressing haut sur le porteur de ballon. C'est exactement ce que nous allons trouver le 3 juin prochain face à la Zambie, a expliqué Ait Djoudi. Pour le match de ce vendredi, le sélectionneur national pourra compter sur Amir Sayoud, le meneur de jeu d'Al Ahly du Caire qui constitue un atout indéniable pour le Onze national. "Je suis heureux d'être parmi le groupe. Je suis ici pour apporter un plus à l'équipe.

Les joueurs sont très concentrés et déterminés à remporter le match afin de jouer la manche retour à l'aise en Zambie. Mon objectif c'est les Jeux de Londres" a déclaré Sayoud. En revanche, Boualem Khoukhi (Al-Arabi/Div. 1 qatarie), attendu lundi à Alger n'a pas donné signe de vie à la grande déception du sélectionneur. "Les portes de l'équipe restent ouvertes. Nous l'avons convoqué pour ce match. Nous avions des garanties sur sa venue, malheureusement, il n'est pas avec le groupe. J'ignore les raisons de son absence" a regretté Ait

Djoudi qui a récupéré par contre, Mazouzi, Touahri, Belaili et Bedbouda, tous rétablis de leurs blessures. "Je suis content de reprendre avec le groupe. Nous sommes sereins et confiants. Nous avons travaillé beaucoup devant les buts. Nous allons maintenant visionner l'adversaire zambien." a souligné Bedbouda.

De son côté, l'équipe zambienne renforcée par deux professionnels, le capitaine Fwayo Tembo (Suisse) et Chisamba Lungu (Russie) est bien décidée à réaliser un résultat positif à Alger, selon l'entraîneur Lucky Msiska. "Le moral de l'équipe est au beau fixe. Nous avons bien préparé notre match face à l'Algérie" a affirmé le coach zambien à la presse locale.

Tombeurs du Rwanda au tour précédent, en s'imposant en aller et retour (0-1, 2-0), les Zambiens ont préparé la confrontation d'Alger par un stage bloqué de deux semaines à Lusaka, ponctué par deux rencontres amicales contre des équipes locales.

Le vainqueur de la double confrontation algéro-zambienne disputera un tournoi final prévu dans un pays africain qui sera désigné par la CAF. Les trois premiers iront directement au JO-2012, tandis que le quatrième jouera un match barrage contre une équipe asiatique.

LIGUE 2 (28^e JOURNÉE)

Le CA Batna et le NA Hussein-Dey jouent gros en déplacement



Le CA Batna et le NA Hussein-Dey, en course pour les deux derniers billets pour l'accès en Ligue 1, joueront gros ce week-end face respectivement au RC Kouba et le MSP Batna, lors de la 28^e journée du championnat professionnel de Ligue 2 de football, alors qu'en bas de classement la bataille fait rage

ses chances, mais qui tentera de respecter l'éthique et rééditer la même performance réussie contre le NAHD (1-0) lors de la 26^e journée. Les Batneens plus que jamais proches d'un retour parmi l'élite tenteront de ramener au moins le nul pour conforter leur 2^e place. De son côté,

le NA Hussein-dey (3e-47 pts), se rendra à Batna pour croiser le fer avec l'autre équipe de Batna, le MSPB dans un match qui promet beaucoup. Les Sang et Or, qui comptent un match en moins contre la lanterne rouge le CR Temouchent, sont en forme en cette fin de saison et bien armés pour décrocher un résultat probant contre le Mouloudia, qui reste sur une défaite face à l'US

Biskra. Une victoire du CA Batna et du NA Hussein-dey en déplacement serait synonyme de retour en Ligue 1 professionnelle avant deux journées de l'épilogue. Quant au leader le CS Constantine, qui a composé son billet la semaine dernière grâce à son succès à Skikda (1-2), il accueillera le Paradoxe AC qui n'a pas encore assuré son maintien. Dans le bas du classement, la JSM Skikda (14e) et l'AB Merouana (15e) affronteront respectivement l'O Médéa et l'ES Mostaganem avec la

ferme volonté d'engranger les trois points de la victoire pour espérer éviter d'accompagner le CR Temouchent en division inférieure. La JSMS, qui reste sur une défaite à domicile contre le leader n'aura pas la partie facile à Médéa, qui veut jouer à fond son infime chance d'accession. Pour sa part, l'AB Merouana va miser beaucoup sur l'expérience et l'efficacité de son buteur Kamel Kherkhache pour battre l'ES Mostaganem et confirmer ainsi le nul ramené de Constantine face au MOC.

Programme des matches

SA Mohammadia - MO Constantine
CR Temouchent - ASM Oran
CS Constantine - Paradoxe AC
O Médéa - JSM Skikda
MSP Batna - NA Hussein-dey
USM Bel-Abbès - US Biskra
RC Kouba - CA Batna
AB Merouana - ES Mostaganem

DJAMEL BENAAMER, FONDATEUR DU MESLEK COMBAT, AU MIDI LIBRE

« Nous demandons à être reconnus dans notre pays »

D'origine algérienne, Djamel Benaamer, fondateur du nouveau style de combat «meslek combat», déplore l'attitude de certaines instances nationales qui lui mettent des bâtons dans les roues à chaque fois qu'il décide de prendre une initiative visant à développer ce sport en Algérie. Une situation qui le met de plus en plus dans l'embarras malgré, a-t-il expliqué, qu'il ne cherche pas l'argent, mais plutôt, faire bénéficier les enfants de son expérience acquise en Europe. En marge de la visite rendue à notre journal en compagnie du président de l'école «Meslek combat de France», Ouadah Messaoud, du vice-président Kacimi Messaoud, de la secrétaire Aït Taouit Kahina et du trésorier Hakim Saïche, Djamel Benaamer a lancé un message aux premiers responsables du sport en Algérie afin d'ouvrir les portes du dialogue et débloquer une situation délicate qui perdure. Dans l'entretien qui suit, M. Benaamer explique cette nouvelle discipline, son appellation typiquement arabe et ses projets en Algérie. Ecoutez-le.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR :
MOURAD SALHI

Midi Libre : Avant d'aller au fond des choses, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Djamel Benaamer : Je suis né en 1972 en Kabylie, à Michelet plus exactement, où j'ai vécu jusqu'à l'âge de huit ans. J'ai fait deux années à l'école algérienne avant de rallier Paris en 1980 avec mon père pour m'installer définitivement là-bas. Très tôt, j'ai pris plaisir au sport, en particulier pour les arts martiaux parce que les membres de ma famille étaient tous des sportifs. Au début j'ai choisi le judo dans lequel j'ai fait ma carrière mais au fil de temps j'ai bifurqué vers d'autres disciplines à l'image de karaté traditionnel (ceinture noire 4e dan de karaté), full-contact et tant d'autres avant de fonder, bien évidemment, mon propre style le « meslek combat ». Cette nouvelle discipline qui puise ses origines dans différents arts martiaux a été lancée en France.

C'est quoi donc cette discipline que vous avez créée ?

D'abord «meslek», comme je viens de le préciser, est un mot arabe qui veut dire en français le chemin. Meslek combat est un art martial créé en France par les Algériens et qui regroupe les disciplines boxe thaï, karaté, taekwondo et beaucoup d'autres sports de combat. L'idée de créer ce nouveau sport remonte à 2005 sous ma propre impulsion. Meslek combat est un terme original, facile à retenir. C'est l'efficacité tout en relation avec le combat. Sans oublier surtout son côté self-défense très réaliste, tout en respectant l'intégrité physique et morale grâce à l'esprit du meslek combat. En très peu de temps, trois secondes au maximum, on peut se débarrasser de l'adversaire tout en utilisant un large éventail de techniques, à savoir les coups de pied et de poing, corps à corps, balayages, projections, clés, stretchings, technique de sol, bâton, arme blanche, voilà donc c'est un art martial moderne et complet autant par le côté physique que par le respect d'autrui. La spécificité de ce style, c'est qu'on travaille avec des équipements très originaux, comme le casque à bulle pour la protection du visage, les gants de frappe, kimono, protège-tibia. Mis à part le visage qui est caché intégralement, le reste du corps peut supporter les coups les plus forts en raison de sa musculature.

Pourquoi avez-vous choisi cette appellation typiquement arabe ?

Effectivement, « meslek » est un terme arabe. J'ai choisi ce terme pour définir en quelque sorte son originalité. Et puisque la plupart des styles sont venus, soit du Japon, de Chine ou de Thaïlande, moi je me suis dit pourquoi pas un style propre à nous en tant qu'Algériens et qui touchera du coup tout le monde arabe. Seulement pour éclairer un peu les choses, dans meslek combat il n'y a que du

combat, il n'y a pas de techniques de kata.

Comment vous est venue l'idée de créer cette discipline ?

L'idée m'est venue parce que j'ai fréquenté beaucoup les Japonais. Je suis resté quinze ans avec un maître japonais. Après j'ai découvert que la mentalité japonaise ne me conviens pas trop avec tout le respect que je leur dois. Moi j'ai plutôt une mentalité européenne d'origine algérienne donc un peu plus ouverte. A partir de là, je me suis dit pourquoi ne pas fonder un art martial propre à moi d'autant plus que j'ai de bonnes compétences.

Y a-t-il une différence entre ce nouveau style et les autres sports de combat ?

Nous utilisons peut-être les mêmes équipements, mais la spécificité du meslek combat réside dans la compétition. Dans notre sport nous avons deux sortes de compétitions, l'une mettra aux prises deux athlètes et l'autre c'est trois personnes qui combattent ensemble. Cette dernière s'appliquera pour les athlètes détenteurs de la ceinture marron ou noire. Voilà l'une des spécificités de ce sport. Et puis meslek combat est un amalgame de plusieurs styles connus dans le monde du sport.

Existe-t-il des règlements bien précis pour ce nouveau sport ?

Bien évidemment, d'abord les coups sur le visage sont remportés à 100%, et ceux également au torse. Tous les coups sont pratiquement autorisés même sur le visage pourvu qu'il soit protégé. Un combat au sol ne durera pas plus de 30 secondes. La deuxième règle, c'est de ne pas blesser ou handicaper l'adversaire. La discipline, la persévérance et la générosité sont les clés de la réussite d'un pratiquant, à quoi s'ajoute également l'efficacité qui est l'élément principal de ce sport. Les arts martiaux comme tout le monde le sait, ont une grande capacité à transmettre certaines valeurs comme le respect d'autrui et surtout la maîtrise de soi.

C'est votre première visite en Algérie ?

Tout à fait, en tant que fondateur de cette discipline c'est la première fois que je viens en Algérie. Avec notre ami Adel (responsable de l'école Nadi El Aourassi de Batna), on essaye depuis plus de deux années d'organiser un stage ici en Algérie pour développer ce sport, mais ce n'est pas aussi facile. Les gens doivent savoir une chose, l'Algérie est le pays de mon cœur. C'est vrai que j'ai vécu toute ma carrière en Europe, mais maintenant avec toute l'énorme expérience que j'ai, je veux servir mon pays, rien que ça. Je voudrais transmettre tout mon savoir-faire à mes frères algériens.

Quel genre de problèmes avez-vous rencontré en Algérie ?

Contrairement à l'Europe où les gens incitent au développement du sport, en Algérie ce n'est pas vraiment le cas. C'est regrettable pour un pays comme l'Algérie connu sur la scène sportive internationale avec son armada d'athlètes de haut niveau. Pour être clair, je ne m'attendais pas à cet accueil très triste, moi qui pensais que je suis chez moi les gens me reçoivent à bras ouverts, ce n'était pas le cas malheureusement, et pourtant nous voulons travailler avec nos propres moyens. Je me sens Algérien à 100%, même si j'habite de l'autre côté de la mer. Ce qui est plus regrettable, à



DJAMEL BENAAMER.

mon avis et qui m'a rendu très triste, c'est le refus catégorique du ministère de la Jeunesse et des Sports de nous accorder un stage après l'avoir accepté au début pour des raisons que j'ignore jusqu'à présent. Là, ce n'est qu'un petit exemple parmi tant d'autres mais avec d'autres instances nationales. En France que ce soit à Saint-Denis, Paris ou dans n'importe quel département nous sommes très connus et reconnus par toutes les administrations, y compris la Fédération.



Technique au sol.

C'était quoi exactement votre objectif derrière cette visite ?

C'est développer ce style-là et faire bénéficier surtout les enfants de mon pays de mon expérience et celle de mes camarades. Le dernier stage que nous avons effectué à Batna était une grande réussite, notamment pour les enfants dont le nombre a dépassé la cinquantaine.

Y a-t-il un âge spécifique pour pratiquer le meslek combat ?

Il n'y a pas d'âge spécifique pour pratiquer ce nouveau sport. Les gens peuvent pratiquer le meslek combat à partir de 5 ans. Seulement, les cours sont scindés selon les tranches d'âge, d'abord de 4 à 12, 13 à 17 et les plus de 18 ans. Nous avons des femmes, des hommes et y compris des handicapés.

En tant que sport de combat, le meslek combat est-il présent dans les compétitions ?

En France oui, mais au niveau international pas encore. Une chose est sûre, on est reconnu par la Fédération française de karaté

et arts martiaux affinitaires, mais le meslek combat en tant que tel n'est pas encore représenté en compétition. Depuis 2006 nous avons pris l'initiative de développer et d'exporter ce style vers d'autres pays. Nous voulons commencer d'abord par notre pays et nous ouvrir par la suite à d'autres pays. Nous avons eu quelques contacts du Koweït, d'Arabie saoudite ou même de la Malaisie, mais la priorité est pour notre pays.

Meslek combat est-il un style complet pouvant s'adapter à d'autres sports de combat ?

Tout à fait, on peut combattre avec un judoka, karatéka voire même avec un boxeur ou un athlète d'une autre discipline.

Peut-on connaître vos projets en Algérie ?

Nous demandons d'abord à être reconnus. Dès qu'on sera reconnu par une fédération on demandera des aides, des subventions à l'État, ça c'est normal. En France il y a des Algériens, des Tunisiens voire même des Marocains qui rêvent de venir faire des stages en Algérie, mais tant qu'on n'a pas de fédération, on ne peut pas se permettre de faire ça. Mon principal projet en Algérie reste le grand stage France-Algérie. Et plus tard ça deviendra une compétition nationale et internationale.

Combien avez-vous d'athlètes inscrits dans cette discipline ?

Pour le moment il n'y a que deux pays, la France et l'Algérie qui pratiquent le meslek combat dont le nombre des athlètes a atteint une soixantaine. J'aurais pu le développer dans plusieurs pays, mais je préfère que ça soit l'Algérie le deuxième pays après la France et le premier pays africain qui développera ce style.

C'est un défi difficile à relever...

On y croit toujours. Et puis je reste persuadé qu'à travers le travail que nous sommes en train d'effectuer on pourra débloquer certaines choses. En tout cas, je ne baisserai pas les bras parce que je suis chez moi, donc j'ai autant de droits que les autres Algériens. Pendant le stage de Batna j'ai vu des enfants qui avaient une grande envie de pratiquer cette nouvelle discipline, dès lors, je me suis dit, non Djamel tu dois avancer, même si la réalité en face est très dure.

C'est bien dommage, je connais beaucoup de sportifs algériens en Europe, qui sont plusieurs fois champions d'Europe et de France, et qui veulent développer le sport en Algérie, ils ont vécu malheureusement le même problème. Je ne sais pas ce qui se passe exactement, la peur et l'angoisse, ils bloquent comme ça et pourtant ils sont reconnus en France. Ça nous fait mal, pourquoi ? Parce que c'est comme notre propre famille qui ne nous accepte pas. La deuxième douleur, et qui nous fait vraiment mal, c'est que la victime reste notre pays.

Vous allez tenir votre assemblée générale le 4 juin prochain, quel bilan en faite-vous ?

C'est un bilan très positif parce qu'on s'est déplacé en Chine où nous avons réalisé un grand succès. Au niveau du championnat français, nous sommes classés deuxième, les athlètes sont à 90% des Algériens. Nous avons huit athlètes vice-champions de France en karaté. Nos athlètes se sont illustrés dans pas mal de disciplines, que ce soit en France ou au niveau international.

On vous laisse le soin de conclure...

Nous voudrions que les gens nous jugent sur nos capacités, pas pour autre chose, nous sommes des Algériens qui veulent servir d'abord leur pays. Sinon nous sommes bien en France nous avons tout ce qu'il faut. En tout cas, ça je le fait pendant quatre ou cinq ans, et si rien ne se réalise je passerai à autre chose. On ne demande pas de l'argent, ce que nous demandons c'est d'être reconnu.

S'ils veulent qu'on passe par une commission ça ne me dérange pas. S'ils nous demandent une démonstration nous sommes là, on n'a rien à cacher, l'essentiel c'est que les portes du dialogue soient ouvertes pour les Algériens qui vivent de l'autre côté de la Méditerranée.

M. S.

TIZI-OUZOU, «BUSINESS IS BUSINESS»

Le rire pour conjurer les maux sociaux

La crise du logement est abordée sur le thème humoristique, mais cela n'enlève en rien à la profondeur du message véhiculé plaidant pour l'accès à un toit qui reste, malheureusement, inaccessible pour des millions de familles.

PAR DJAMEL BOUKERMA

Dans le cadre de la sixième édition du Festival national du théâtre professionnel, le théâtre régional de Tizi-Ouzou a présenté, dans la soirée de samedi dernier, à la grande salle Mustapha-Kateb du théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, la pièce théâtrale *Business is business* adaptée et mise en scène par Fouzia Aït el Hadj.

Le public était au rendez-vous, avec de très nombreuses familles accompagnées pour la plupart de leurs enfants, beaucoup de personnes ont fait le déplacement de Tizi-Ouzou pour encourager les jeunes comédiens du théâtre régional de Tizi-Ouzou. La bonne humeur était de rigueur et l'on pouvait entendre les éclats de rire ponctuer un spectacle hilarant. Le sujet traité par *Business is business* reste pourtant un vrai problème de société, s'agissant en l'occurrence du précieux logement. Cette crise du toit est abordée sur le thème humoristique, mais cela n'enlève en rien à la profondeur du message véhiculé plaidant pour l'accès à ce toit inaccessible pour des millions de familles.

Les deux couples protagonistes se partagent le sous-sol aménagé d'un immeuble (de plus en plus fréquent dans les cités algéroises). Il faut rappeler que le mariage est souvent conditionné par l'obtention d'un appartement. En effet souvent les futurs couples et au fil des déceptions et désillusions revoient leurs ambitions à la baisse recherchant désespérément autant



un chalet qu'une cave ou à défaut une baraque dans un bidonville.

Ce qui devait être le début d'une nouvelle vie conjugale heureuse se transforme inmanquablement en cauchemar dont la finalité est la séparation du couple, trop souvent, après avoir mis au monde des enfants qui restent les principales victimes de cette crise du logement qui ne connaît pas de fin en dépit de tous les efforts et actions menées dans ce sens.

La pièce *Business is business* met en scène deux jeunes nouveaux diplômés, Aïssa interprète le rôle d'un ingénieur d'État et son ami Brahim, avec lequel il partage une chambre, est diplômé en droit. Après avoir trouvé du travail ils décident de se marier en cachette l'un de l'autre, mais ils ne peuvent pas taire la vérité trop longtemps.

Dès que la vérité est dévoilée les deux amis décident de partager le même espace, par mesure d'économie, ils occupent donc

sous-sol aménagé n'ayant pas les moyens d'acheter ou de louer un appartement. À partir de là bonjour la galère... *Business is business* touche du doigt un phénomène qui pénalise de plus en plus jeunes et moins jeunes, car il faut bien admettre qu'il ne suffit pas de faire des études pour pouvoir accéder au logement, loin s'en faut.

La pièce, pour ne pas succomber au mélodrame, a été ponctuée de gags soulignant les éclats de rire du public. Cela reflète un peu l'état d'esprit de l'Algérien qui reste le premier à tourner en dérision les aléas et maux de la société. Pour rappel *Business is business*, du théâtre régional de Tizi-Ouzou entre dans le programme «IN», donc en compétition. C'est ainsi la cinquième pièce du programme «IN» présenté au public après les troupes de Sidi Bel-Abbès, Alger, Béjaïa et Oum el-Bouagui.

Dj. B.

GROTTE MYSTÉRIEUSE DE TEBESSA

Des fouilles, pour percer le secret de Youkous

Des fouilles seront entreprises "prochainement" pour tenter de percer le secret de la mystérieuse grotte préhistorique de Youkous, un village millénaire situé dans la commune d'El Hammamet à 20 km à l'ouest de Tébessa, indique-t-on mardi à la direction locale du tourisme.

Cette action permettra également de "connaître afin de mieux les protéger" les vestiges de ce site exceptionnel qui "constitue une preuve indéniable que cet endroit fut le berceau de plusieurs peuplades préhistoriques", explique-t-on de même source. Située en plein cœur de cet ancien village, traversé par l'oued de Bouakous, la grotte fut découverte en 1892 par des archéologues français qui avaient tenté, en vain, d'en déterminer la profondeur, inconnue à ce jour.

Des opérations de prospection ont pu révéler que cette cavité renferme, en surface, une abondance d'objets préhistoriques, comme des silex taillés et des tessons de poterie. Les parois de l'un des abris sont marquées par d'intéressantes gravures rupestres représentant des animaux sauvages (lions, tigres ainsi que des gazelles), ce qui donne de précieuses indications sur la faune vivante jadis dans cette région, estime-t-on. Tébessa, ou Théveste de son appellation romaine, est l'une des plus anciennes villes à avoir été fondée en Afrique du Nord. Elle abrite, à elle seule, plus de 50% des sites archéologiques répertoriés en Algérie.

SEMAINE CULTURELLE NATIONALE

Tiaret, Relizane, Tissemsilt et Mascara s'invitent à Tlemcen

Les différentes facettes du patrimoine culturel des wilayas de Relizane, Tiaret, Tissemsilt et Mascara sont à l'honneur à Tlemcen à l'occasion de leur semaine culturelle nationale, ouverte mardi dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011". Cette semaine culturelle a débuté avec le vernissage d'une grande exposition comportant des photographies des divers sites et monuments historiques de ces wilayas, des manuscrits, des arts plastiques et l'artisanat.

Le public a pu également apprécier les productions des troupes folkloriques de ces wilayas qui ont animé les grandes artères du centre-ville de Tlemcen dont les troupes Ouled Touat de Tiaret, Rayane des danses populaires, de l'association el Bilalia de Mascara et des Aissaoua de Relizane, qui ont montré toute la richesse et la diversité patrimoniale de l'Algérie.

Diverses représentations allant du chant bédoui au chant religieux (madih et dikr) ont été superbement interprétées par, respectivement, cheikh Miloud el vialari de Tissemsilt, l'association Errachidia de Mascara et la troupe El bassaïr de Relizane.

Les poètes Djellat Mohamed et Abed Ben Othmane ont présenté, au nombreux public venu en force pour se divertir, quelques poèmes de leurs répertoires. La semaine culturelle de Tiaret, Relizane, Tissemsilt et Mascara donnera lieu à diverses spectacles artistiques variés qui seront animés par une pléiade d'artistes et d'associations de ces wilayas jusqu'au 3 de ce mois.

APS

APS

FESTIVAL «HIZIA» DU PATRIMOINE ET DES ARTS POPULAIRES À BAZER-SAKRA (SÉTIF)

Imposante fantasia pour l'ouverture

Une imposante fantasia, œuvre de 300 cavaliers, de la région de Sétif et de plusieurs wilayas du pays connues pour leurs traditions dans ce domaine a donné le coup d'envoi mardi à Bazer-Sakra, près d'El Eulma (Sétif), du 2e Festival Hizia du patrimoine et des arts populaires en présence du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune.

Des milliers de personnes, bravant la pluie, se sont massées dans l'hippodrome de cette localité pour assister, dans une ambiance colorée et très festive, aux manifestations prévues à la faveur de ce festival qui se poursuivra jusqu'à jeudi.

En plus des superbes évolutions des cavaliers, exécutées aux sons des chants folkloriques et des salves de baroud, une kheïma a été dressée pour servir de tribune à des chantres locaux de la poésie populaire qui déclamèrent, à la manière de l'époque de Hizia, des vers dédiées à cette

jeune femme nomade et à son amour impossible avec Seyid. L'on devait notamment s'y délecter du célèbre texte de Benguitoun *Aâzzouni ya m'lah fi raïs lebnat* écrit, dit-on, à la demande de l'amoureux de Hizia.

L'hippodrome de Bazer-Sakra devait également servir de théâtre à une fresque artistique intitulée "*Matar Eddhakira*" (Pluie de mémoire), écrite et mise en scène par Abdelouahab Tamhencht.

Visitant une exposition mettant en valeur, à l'occasion de ce festival, l'artisanat traditionnel d'une vingtaine de wilayas, le ministre a insisté sur la nécessité de promouvoir l'artisanat national en tant qu'activité complémentaire du tourisme.

Il a annoncé, dans ce contexte, l'ouverture, dès cet été, d'espaces consacrés à l'artisanat dans les différentes cités balnéaires, ce qui, selon lui, permettra aux touristes et

aux vacanciers de découvrir la richesse du patrimoine algérien et d'emporter des souvenirs.

Le 2e Festival Hizia du patrimoine et des arts populaires s'est poursuivi hier avec une conférence sur les "Lieux et la littérature populaire", des galas artistiques et d'autres fantasias.

Hizia, héroïne d'une passionnante et tragique histoire d'amour, était une jeune femme de la tribu nomade des Douaouda qui transhumait régulièrement à Bazer-Sakra. Sa liaison secrète avec Seyid et sa mort à l'âge de 23 ans ont inspiré au poète Benguitoun l'un des plus grands chefs-d'œuvre de la poésie populaire algérienne. Un texte poignant immortalisé en chanson par de nombreux artistes comme Abdelhamid Ababsa, El Bar Amor ou encore Rabah Deriassa.

APS



ACCUSÉ

Levez-vous !



RIXE FATALE

Veuve à cause d'un match de football

Lorsque Mohamed, un jeune homme de 27 ans, fut entré dans ce petit café de Boumerdès pour suivre un match de football, dans le cadre de la Coupe du monde 2006, il était loin de soupçonner qu'il allait commettre un acte irréparable qui bouleverserait complètement sa paisible vie de fonctionnaire.

PAR KAMEL AZIOUALI

Le match de quart de finale entre le Brésil et la France venait à peine de commencer et toutes les chaises étaient occupées. Certains, pour être sûrs de voir le match assis, avaient ramené des tabourets de chez eux. Ce ne fut pas le cas de Mohamed qui ne s'attendait pas à voir tant de monde agglutiné à l'intérieur du café parce que la majorité des habitants du quartier avait conservé leurs vieux démodulateurs analogiques qui continuaient à recevoir les programmes des chaînes françaises. Ils avaient tous «raisonné» comme lui : un match de foot ne se voit qu'en groupe ! Un match de foot n'en est pas un sans les commentaires qui fusent de ci et de là et des avis contraires apportant de meilleurs éclairages sur telle ou telle phase de jeu. Mohamed aperçut, ô miracle, une chaise vide que personne n'avait remarquée. Il s'élança vers elle pour se l'approprier avant que quelqu'un d'autre ne l'aperçoive. Au moment où il allait s'asseoir dessus, quelqu'un le bouscula, se saisit d'elle et la mit hors de sa portée. Mohamed recula et s'aperçut que la personne qui venait de lui subtiliser le siège ne lui était pas inconnu. C'était Mokhtar, un père de famille de 44 ans qu'il connaissait de vue pour l'avoir souvent croisé dans les rues de la ville de Boumerdès. Mohamed lui dit qu'il aurait pu lui demander la chaise poliment et il la lui aurait cédée sans problème par respect à son âge. L'autre, non content de s'être mal comporté, lui répondit qu'il n'avait rien à lui demander parce qu'il avait vu la chaise avant lui. Il avait parlé sur un ton si méprisant, si déplaisant que Mohamed lui rétorqua :

«Espèce de chien ! C'est toi qui me donnes des leçons ? Le plus petit de mes enfants est plus mûr et plus intelligent que toi!»



- Excuse-moi, mais ta conduite n'est pas celle d'un père de famille... C'est celle d'un voyou !

- Moi, je suis un voyou ?

- Oui, un voyou avec un esprit de gamin par-dessus le marché. Je plains tes enfants ! leur père est un gamin !

D'habitude dans ce genre de situation où deux hommes sont sur le point d'en venir aux mains, les gens interviennent pour les éloigner l'un de l'autre. Mais le football est une drogue qui fait oublier à ceux qui en dépendent toutes les règles sociales de bonne conduite pendant toute la durée d'un match. En effet, tout le monde avait les yeux scotchés sur les mollets des vingt-deux joueurs qui couraient

derrière le ballon.

Ils ignoraient que les ingrédients d'un drame étaient en train de prendre forme tout près d'eux.

Mokhtar, blessé par les propos du jeune homme, se leva subitement de sa chaise pour le frapper.

Mohamed, pour riposter, poussa Mokhtar qui tomba à la renverse. Comme il y avait beaucoup de monde dans le petit café, sa chute fut amortie par plusieurs chaises et plusieurs corps. Mohamed aurait pu arrêter là sa riposte, mais il donna un violent coup de pied à son adversaire qui perdit connaissance. Dans la salle se mirent à fuser plusieurs protestations

- Aya ya djmaâ ! laissez-nous voir

Zidane ! Celui qui veut se bagarrer qu'il aille ailleurs.

Ce n'est que lorsqu'une ambulance s'était arrêtée devant l'entrée du café que la plupart des «sportifs» qui étaient là prirent conscience de ce qui s'était passé.

A l'hôpital de Boumerdès où le malheureux père de famille fut transporté, on décéla une grave hémorragie interne.

En l'opérant dans l'urgence, les médecins trouvèrent qu'un de ses reins était malade. Ils le lui enlevèrent. L'hémorragie fut stoppée mais il était dit que Mokhtar ferait partie des nombreuses victimes de ce sport de fous qu'est devenu le football. Le lendemain Mokhtar rendit l'âme au milieu des cris de sa jeune épouse et de ses quatre enfants.

Lors d'un premier procès, Mohamed s'en tira avec une amende parce que selon le médecin légiste qui avait pratiqué l'autopsie, Mokhtar est décédé de mort naturelle, des suites de l'affection qu'il avait au niveau d'un de ses reins. «Même s'il n'avait pas reçu de coup, il serait mort de toutes les manières», avait soutenu l'avocat de Mohamed.

Cinq ans plus tard, la veuve de Mokhtar décida de rouvrir le dossier de la mort de son mari. Cette fois-ci, un expert fut désigné et il fut établi que la maladie qui avait affecté un des reins de Mokhtar n'était pas mortelle. «Même avec un seul rein, Mokhtar aurait pu vivre encore longtemps le plus normalement du monde», avait expliqué l'avocat de la femme du défunt. Lors de ce second procès qui a eu lieu récemment à la cour de Boumerdès, une peine de 15 ans de prison fut requise contre Mohamed. Après délibération, il fut finalement condamné à 18 mois de prison ferme pour coups et blessures ayant provoqué la mort sans l'intention de la donner.

K. A.

DRAMES DE L'ALCOOL

Il tue son épouse à cause d'un film «hard»

Certains hommes sont noyés dans des problèmes insolubles et s'ingénient à se les compliquer. C'est le cas de Moussa, quarante ans environ, qui vit dans un bidonville à Kharrouba avec sa famille et qui trouve le moyen de s'adonner à l'alcool.

Avec l'argent qu'il dilapidait chaque jour, il aurait pu offrir à sa famille un toit décent dans le cadre d'un des projets de logement participatif. Chaque soir, il rentre chez lui complètement saoul et se met à tabasser sa femme sous les yeux de leurs enfants. La situation était si intenable à la maison que les pauvres gamins avaient dû, plusieurs fois, passer la nuit dehors pour ne pas entendre les insanités, les jurons et les blasphèmes de leur père qu'ils avaient fini, à leur corps défendant, par détester.

Et ce n'était pas fini. L'inconscience de Moussa était telle qu'il s'était marié, avec la «Fatiha», avec une femme d'une incroyable cruauté qui n'arrêtait pas d'aller narguer l'épouse «officielle» de Moussa et ses enfants. D'ailleurs, plusieurs fois, elles s'étaient données en spectacle en se disputant et en se bagarrant devant tout le monde à l'intérieur du bidonville. Cet enfer dura des mois et des mois pour la malheureu-

se mère de famille et ses enfants qui n'arrivaient pas à se concentrer sur leurs études, perturbés qu'ils étaient.

Un soir, Moussa rentra ivre mort comme d'habitude. Il s'installa dans l'espace commun de la famille où sa femme et ses quatre enfants étaient en train de regarder la télévision. Il s'approcha de la télé, se saisit de la télécommande et choisit une chaîne diffusant des films «hard».

La mère de famille se mit à hurler pour qu'il change de programme et il lui répondit qu'il était chez lui et qu'il pouvait regarder ce qu'il voulait. Comme sa femme continuait de le supplier de respecter ses enfants qui étaient suffisamment malmenés déjà par sa conduite irresponsable, il se leva, se rua sur elle et l'étrangla jusqu'à ce que mort s'ensuive au milieu des cris de ses enfants en bas âge. Une vision cauchemardesque qui probablement les hantera toute leur vie.

Ce drame a eu lieu en 2005. Et ce n'est que durant le mois en cours que le verdict final a été rendu. Prison à perpétuité pour Moussa.

A la lecture du verdict, les plus âgés de ses quatre enfants ont poussé un soupir de... soulagement !

K. A.

Jenifer kidnappée sur scène... il faut la sauver !

Fièvre de son 4^e album studio intitulé «Appelle-moi Jen», Jenifer est pleine d'audace et réserve toujours à son public de nombreuses surprises... La dernière en date ? La belle de 28 ans s'est fait kidnapper sur scène ! Après avoir essuyé de nombreuses critiques de vilaines rumeurs voulaient même que la salle du Zenith de Pau dans laquelle elle a donné un concert le 26 avril, n'ait pas été remplie mais la vérité a rapidement été rétablie Jenifer se fait kidnapper sur scène en concert et en direct sous les yeux de ses fans qui suivaient l'évènement sur YouTube le samedi 28 mai. Rassurez-vous, aucun malfaiteur ne s'en est vraiment pris à notre Jenifer nationale, il s'agit tout simplement d'une campagne de prévention dans le but de sensibiliser les jeunes aux grands risques que peut courir l'ouïe à cause des sons trop élevés. Ainsi, lorsque la belle brune, qui dévoilait récemment le clip du deuxième extrait de son album intitulé «L'envers du Paradis», se fait kidnapper, elle vous propose de la retrouver dans un décor sombre et inquiétant. Et vous devrez avoir l'ouïe fine pour éviter le kidnappeur et venir en aide à la belle. Un jeu très bien conçu pour une campagne qui risque de marquer les esprits signée par l'agence «Noyz Isobar». Quant à Jenifer, elle joue qu'en plus d'être une chanteuse talentueuse, elle sait parfaitement jouer la comédie !



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1875 Bell transmet un son grâce à un fil électrique



L'ingénieur américain Alexander Graham Bell, alors qu'il procède à la mise au point d'un système de télégraphie harmonique, découvre qu'un fil électrique restitue le son correspondant à la vibration d'un ressort d'acier placé à l'extrémité de ce fil. Avec son assistant, Thomas Watson, il mettra au point un premier prototype de téléphone. Un an après, Bell lancera

officiellement le téléphone à l'occasion de l'Exposition du centenaire de la fondation des États-Unis à Philadelphie.

1946 Abolition de la monarchie italienne



Les Italiens choisissent par référendum entre la monarchie et la république, ce sera la République qui l'emportera.

C'est ainsi que les femmes obtiennent le droit de vote.

1948 Exécution de Karl Brandt

Brandt fut jugé en 1947 durant le procès que l'on surnomma le «Procès des docteurs» et condamné à mort pour appartenance à une organisation criminelle, crime de guerre et crime contre l'humanité. La peine de mort fut prononcée le 19 août et il fut exécuté



avec six autres accusés ce jour à la prison de Landsberg am Lech. Karl Brandt était un médecin allemand nazi, choisi en 1944 comme médecin personnel d'Adolf Hitler, exécuté par pendaison comme criminel de guerre. Au cours de la Seconde guerre mondiale, il a pris part au programme d'euthanasie visant à éliminer systématiquement les déficients mentaux, les malades incurables et les enfants souffrant de malformations, tous considérés par le régime nazi comme une entrave à l'effort de guerre. Les derniers mots de Karl Brandt avant de mourir furent les suivants : « ... comment les États-Unis qui se trouvent à la pointe de toutes les expériences humaines imaginables peuvent-elles oser accuser et juger des gens qui les ont tout au plus imitées » ?

1966 La sonde Surveyor 1 se pose sur la lune



Lancée le 30 mai 1966 du cap Kennedy, la sonde Surveyor 1 avait pour mission de se poser «en douceur» sur la Lune. Non seulement elle réussit mais elle a aussi transmis 10.000 images du sol lunaire d'une parfaite clarté.

LE CARNET DU MIDI

1904 UN TARZAN MÉDAILLÉ D'OR

Johann Peter Weissmüller, né en Autriche-Hongrie est sportif et acteur de cinéma naturalisé Américain. Johann Peter Weissmüller immigré très jeune aux États-Unis où il a le statut d'apatride après la disparition de l'Autriche-Hongrie. Afin de pouvoir participer aux Jeux Olympiques, Johnny Weissmüller falsifia ses documents d'identité, s'octroyant de ce fait la nationalité américaine qui lui fut reconnue après ses succès. Il fut le premier à passer au-dessous de la minute au 100 mètres nage libre le 9 juillet 1922 avec un temps de 58,6 secondes. Il fut détenteur de trois records du monde en 1927, titulaire de cinq médailles d'or en deux olympiades (100, 400 et relais 4x200) et d'une médaille de bronze en water-polo. Au total, il remporta 52 titres de champion des États-Unis, et établit 28 records du monde. La longévité de certains de ceux-ci témoigne de sa grandeur pour la postérité. Ainsi, son record du monde de 1927 dans le 100 yards nage libre subsista durant dix-sept ans. Johnny Weissmüller n'a jamais perdu une course jusqu'à sa retraite sportive. Une des particularités de Johnny Weissmüller est de nager le crawl avec la tête hors de l'eau, méthode totalement abandonnée depuis. Dès 1932, Johnny Weissmüller est plus connu pour sa carrière cinématographique où il incarne Tarzan, d'après le héros d'Edgar Rice Burroughs, rôle qu'il tint dans 12 films, notamment avec le singe Cheeta à partir du deuxième film.



1970 FONDATEUR D'UNE PRESTIGIEUSE ÉCURIE



Bruce McLaren est un pilote automobile néo-zélandais, qui courut en championnat du monde de Formule 1, disputant 98 Grands Prix de 1958 à 1970. Brillant pilote, il a également fondé l'écurie McLaren, devenue l'une des plus prestigieuses de l'histoire du sport automobile. A 22 ans il devient le plus jeune vainqueur de Formule 1. En 1963 Bruce franchit le pas et engage également ses propres voitures dans le championnat du monde de Formule 1 à partir de 1966. Après des débuts laborieux, Bruce McLaren touche au but en remportant hors-championnat du monde la Race of Champions, puis le GP de Belgique en 1968, tandis que son coéquipier et compatriote Denny Hulme remporte deux victoires et parvient à se glisser dans la lutte pour le titre mondial. Il trouvera la mort sur le circuit de Goodwood le 2 juin 1970. Déséquilibré par la perte de son capot moteur, la McLaren de Bruce s'écrase contre un poste de commissaire, tuant instantanément son pilote. Il avait 32 ans.

2005 UN EXEMPLE PARFAIT DU BI-CULTURALISME LIBANAIS

Samir Kassir est historien et journaliste franco-libanais. Né d'un père d'origine palestinienne et d'une mère d'origine syrienne, Samir Kassir grandit au Liban. Comme tant d'autres compatriotes, il part pour Paris pour y poursuivre ses études à la Sorbonne d'où il obtient en 1984 deux diplômes en philosophie et philosophie politique. De retour à Beyrouth, il entame une carrière au sein de plusieurs journaux et périodiques, dont An Nahar, principal quotidien libanais, L'Orient-Le Jour, quotidien beyrouthin francophone, Al Hayat, journal panarabe basé à Londres et Le Monde diplomatique. Il est aussi le rédacteur en chef du mensuel francophone L'Orient-Express, qui introduit une impertinence, une liberté de ton et une modernité inédite dans la presse libanaise. partir du milieu des années 90, Kassir devient particulièrement connu pour son éditorial hebdomadaire dans An Nahar qui paraît chaque vendredi. Il est parmi les premiers à déclarer ouvertement son opposition à l'hégémonie du régime syrien sur le Liban à travers ses éditoriaux et ses débats publics. De plus, à la différence des nationalistes libanais, il lance un grand débat au sujet de la démocratie et de la liberté, non seulement au Liban, mais également en Syrie et dans le reste du monde arabe. Appartenant à une école de pensée internationaliste de gauche, il s'oppose au nationalisme chauvin, aux dictatures et à la répression. Il souhaite un Liban indépendant, libre et souverain qui maintient la démocratie et la laïcité. Kassir a été un des stratèges de la Révolution du Cèdre qui a été plus connue au Liban sous le nom de l'Intifada de l'Indépendance, un nom que lui avait choisi dans ses articles pour marquer le caractère local de ce mouvement qui revendique une arabité moderne dans son style de manifestation, et pour faire écho à l'oppression en Palestine. Kassir est membre du Mouvement de la gauche démocratique dont il est un co-fondateur. Le 2 juin 2005, au volant de sa voiture, garée devant l'immeuble où il habite à Ashrafieh, quartier résidentiel de Beyrouth, une charge explosive, installée sous son siège, explose lorsqu'il branche le contact et le tue sur le coup. Son assassinat s'inscrit dans la série qui voit la disparition de personnalités politiques libanaises telles que Rafiq Hariri et George Hawi.



2008 UN DES PÈRES DU ROCK'N'ROLL



Ellas Otha Bates McDaniel plus connu sous le nom de Bo Diddley était un bluesman, guitariste, chanteur et compositeur américain. Il est reconnu comme l'inventeur du diddley beat, forme évoluée et transposée sur la guitare du jungle beat, qui précipite l'éclosion du Rock en 1955 et de tout ce qui s'ensuit. Bo Diddley est né dans une famille pauvre du Mississippi alors que sa mère n'avait que 16 ans. Musicalement, Bo débuta comme violoniste et passa à la guitare sous l'influence notable de Louis Jordan quand se faisaient ressentir les premiers soubresauts de ce qui n'était encore que le Rhythm and Blues et pas encore le rock'n'roll dont Diddley, avec Chuck Berry, Elvis Presley, Bill Haley, Little Richard et Fats Domino, sera l'un des pionniers. Elvis Presley, performant depuis moins d'un an seulement, se montre fan de Bo Diddley et ce dernier attribue le développement des contorsions suggestives et caractéristiques du King, à l'inspiration ou l'audace qu'il a acquise en regardant Bo Diddley sur scène. Il jouera à la Maison Blanche pour l'investiture de John Fitzgerald Kennedy le 20 janvier 1961. Au beau milieu des années 1970 et à la suite de 5 albums Funk, Bo Diddley s'engage durant deux ans et demi dans la police de la commune de Los Lunas dans le comté de Valencia au Nouveau-Mexique où il devient shérif et député. Bo Diddley meurt à l'âge de 79 ans ce jour d'un arrêt cardiaque dans sa maison.

Des plantes pour mincir ?

Les plantes n'offrent pas une solution miracle pour maigrir. En revanche, selon leurs propriétés, elles peuvent représenter une aide complémentaire. Associées à une alimentation saine et à de l'exercice physique régulier, les plantes apportent un plus pour mincir durablement.

De tout temps, les plantes ont été utilisées pour soigner et soulager certains maux. En matière de minceur, certaines plantes contribuent à drainer, à améliorer la circulation sanguine (effet veinotonique), le transit intestinal, à diminuer la faim (effet coupe-faim), à réduire les envies sucrées, à brûler les graisses (effet lipolytique), etc. Pour ne pas vous tromper ni prendre de risques, pensez à demander conseil à votre pharmacien, à votre médecin ou à un phytothérapeute.

Les plantes drainantes

Elles facilitent l'élimination de l'eau et des toxines. Autrement dit, elles augmentent la diurèse.

- Queue de cerise
- Reine-des-près
- Prêle
- Orthosiphon
- Pissenlit
- Piloselle
- Criste-marine

Les noms de ces plantes vous paraissent inconnus pour vous mais l'herboriste lui les connaît !

Les plantes coupe-faim

Elles augmentent le volume des aliments dans l'estomac, accentuant la sensation de « ventre plein » et de satiété. Il faut donc les prendre avant les repas.

- Spiruline
- Ispaghul
- Pectine de pomme
- Gomme guar
- Gomme de Karaya
- Pamplemousse



Plantes améliorant le transit intestinal

Fructo-oligosaccharides ou FOS (fibres issues de la racine de chicorée) Bourdaine et en cas de ballonnements: charbon végétal

Les plantes lipolytiques

En augmentant la thermogénèse, processus de régulation de la température corporelle, certaines plantes stimulent la dégradation des graisses.

- Guarana
- Thé vert
- Café vert
- Cacao

Plantes veinotoniques

Elles améliorent la circulation sanguine, prévenant ainsi les maladies circulatoires, les varicosités et la cellulite.

- Fragon
- Vigne rouge
- Hamamélis
- Cyprès
- Mélilot
- Resvératrol

Les plantes qui calment les envies sucrées

Elles améliorent la régulation du taux de sucre dans le sang et donc la sécrétion d'insuline.

- Nopal
- Melon amer
- Fenugrec
- Panax ginseng

Les plantes relaxantes

Plantes calmantes et relaxantes sont intéressantes contre le stress et contre les envies alimentaires compulsives.

- Valériane
- Passiflore
- Mélisse
- Millepertuis
- Aubépine
- Lavande.

GREFFE DE MOELLE OSSEUSE

La création de nouveaux centres préconisée à Oran

Des spécialistes ont préconisé samedi dernier à Oran la création de centres de greffe de moelle osseuse pour une "meilleure" prise en charge des patients atteints de leucémies aiguës en Algérie.

Les hématologues participant à la deuxième journée du 8e congrès national d'hématologie initié par la Société algérienne d'hématologie et de transfusion sanguine (SAHTS) ont insisté sur la nécessité de renforcer "la seule structure de greffe de moelle" existant au CPMC d'Alger, par des centres régionaux de greffe de moelle afin de mener à bien la lutte contre les leucémies aiguës.

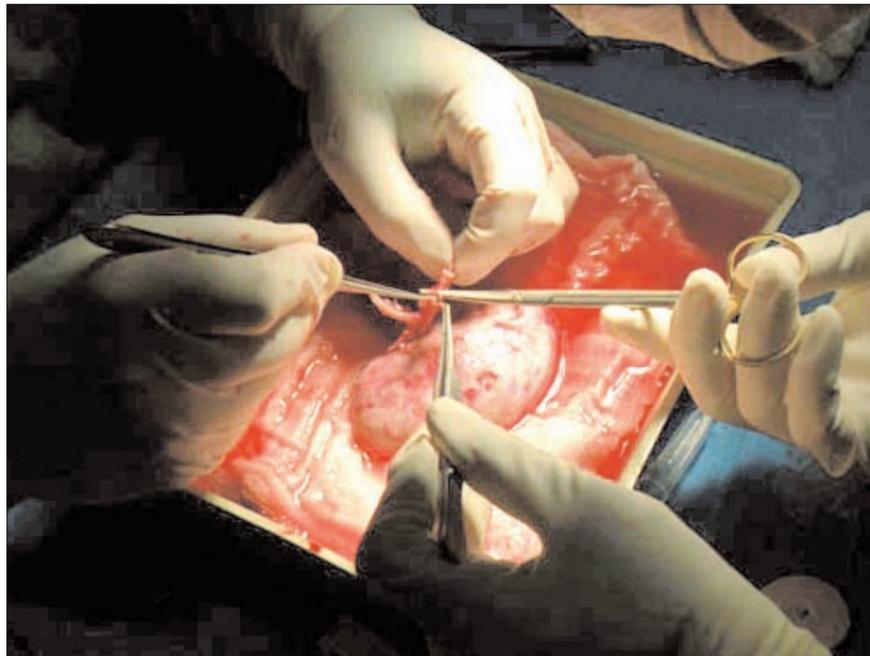
Ils ont qualifié cela de "grand espoir pour tous les malades qui souffrent de l'hémopathie maligne".

Il est prévu la création d'une unité de greffe de moelle osseuse à l'EHU 1er-Novembre d'Oran et un autre à Constantine, a indiqué le Pr Mohamed Amine Bekadja, président de la SATH qui a, toutefois, souligné "le manque de moyens de diagnostics dans les établissements hospitaliers".

Les facteurs de risque sont l'exposition permanente aux rayons, notamment les rayons X et les produits chimiques qui contiennent du benzène, a-t-on signalé lors de cette rencontre.

La leucémie est un cancer du sang qui survient au niveau de la moelle osseuse, là où se fabriquent les cellules sanguines (globules blancs, rouges, plaquettes).

Exposant les résultats d'une enquête épidémiologique nationale sur des leucé-



mies aiguës myéloïdes (LAM) chez l'adulte en Algérie sur une période de 5 ans (2006-2010), ce spécialiste, coordinateur du groupe de recherche, a précisé que "les LAM de l'adulte sont représentés par des patients jeunes et sont en augmentation permanente". Cette enquête a ciblé les services d'hématologie de 15 établissements hospitaliers du pays (le CPMC d'Alger, les CHU de Béni Messous, Oran, Tizi-Ouzou, Sidi Bel-Abbès, Constantine, Batna, Sétif, Annaba, Tlemcen, hôpital militaire de Aïn Naâdja, l'EHU d'Oran, hôpital militaire régional universitaire d'Oran et l'EPH de Mascara).

Elle a touché au total 1.426 patients, dont 657 femmes et 769 hommes de 15 à 60 ans qui ont été colligés (une incidence de 0.41/100.000 habitants entre 15 et 20 ans et une augmentation progressive au-

delà de 60 ans à 2.65/100.000 habitants).

L'incidence annuelle des LAM est passée de 0.70/100.000 habitants en 2006 à 0.91/100.000 habitants, d'où la nécessité de fournir plus de moyens de diagnostics qui reste jusqu'à présent insuffisants, a-t-on souligné. Plusieurs interventions ont été présentées lors de la deuxième journée de cette rencontre. Elles ont abordé, entre autres, le "Profil par cytogénétique moléculaire des leucémies aiguës" et "Les aspects épidémiologiques des leucémies aiguës lymphoblastiques".

La dernière journée connaîtra la présentation d'autres interventions traitant du "Profil des leucémies aiguës biphénotypique", "L'évaluation thérapeutique des leucémies aiguës lymphoblastiques de l'adulte", etc.

APS

CANCER UTÉRIN

Un dépistage tous les trois ans suffit



Les deux tests combinés de dépistage du cancer du col de l'utérus sont assez fiables pour n'être effectués que tous les trois ans, et non chaque année, chez les femmes de plus de 30 ans, confirme une étude publiée mercredi aux Etats-Unis.

Le cancer du col de l'utérus est provoqué par une infection du virus du papillome humain (VPH) ou papillomavirus, sexuellement transmissible. Il est facilement détectable par des prélèvements de cellules du col utérin effectués lors de deux

tests : le frottis, appelé test Pap, et le dépistage du VPH.

"Ces résultats laissent penser que seul un test négatif du dépistage du VPH tous les trois ans pourrait suffire", a expliqué le Dr Hormuzd Katki, de l'Institut national américain du cancer, principal auteur de cette étude.

Selon la recommandation médicale actuelle, un test négatif de dépistage de papillomavirus combiné à un frottis normal sont suffisants tous les trois ans.

Toutefois, la plupart des médecins et des femmes ne sont pas convaincus par la fréquence de ces tests et continuent à les pratiquer tous les ans, ont expliqué les auteurs de cette recherche.

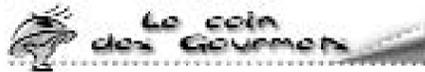
"Nos résultats sont une confirmation qu'une périodicité de trois ans pour le dépistage du cancer de l'utérus est suffisante et sûre pour les femmes testées négatives pour des VPH et ayant un test Pap normal", a insisté le Dr Katki.

"Mais nous avons encore besoin de plus de données pour confirmer que seul un test VPH négatif suffit avant de recommander officiellement une modification de la pratique clinique de prévention", a-t-il expliqué.

Dévoilé la semaine dernière lors d'une conférence de presse, les résultats de cette étude menée sur 331.818 femmes suivies durant cinq ans en Californie feront l'objet d'une présentation à la 47e conférence annuelle de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO) qui doit se tenir du 3 au 7 juin à Chicago.

Chaque année, aux Etats-Unis, 4.210 femmes meurent d'un cancer du col de l'utérus et quelque 12.200 nouveaux cas sont diagnostiqués, selon l'American Cancer Society.

APS



Gratin de courgettes aux œufs



Ingrédients :
1 kg de courgettes
4 œufs
70g de fromage râpé
1 cuillère à café d'herbes de Provence
Du sel
Du poivre

Préparation :
Préchauffer votre four à 180°. Couper les extrémités, les laver et les couper en rondelles courgettes en rondelles. Les passer 15 minutes à la vapeur. Les mettre dans un plat allant au four préalablement beurré puis saler. Pendant ce temps, casser les œufs dans un saladier, saler, poivrer, ajouter les herbes de Provence et mélanger à l'aide d'une fourchette comme pour une omelette verser les œufs en les répartissant sur l'ensemble des courgettes et ajouter le fromage râpé. Mettre au four et sortir lorsque le gruyère est bien doré. Servir accompagné d'une salade verte

Bugnes



Ingrédients :
250 g de farine
3 œufs
Zeste d'un citron
50 g de sucre
2 sachets de sucre vanillé
50 g de beurre ramolli
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Huile de friture
Une pincée de sel

Préparation :
Mettre la farine tamisée dans un récipient. Ajouter le sucre, le zeste du citron et le sel, mélanger. Ajouter un à un les œufs en fouettant énergiquement la pâte. Ajouter le beurre ramolli et la fleur d'oranger et mélanger afin d'obtenir une pâte homogène. Former une boule avec les doigts et l'envelopper dans un film plastique, laisser reposer la pâte à bugnes 1h au réfrigérateur. Fariner le plan de travail et étaler la pâte très finement. Découper des bandes de 7 cm de large avec une roulette à pâtisserie puis redécouper les bandes en rectangles de 5 cm de haut environ pour obtenir des beignets rectangulaires. Les fendre au centre avec la roulette sur 1 à 2 cm. Faire chauffer l'huile dans une friteuse à 180 °C et mettre les bugnes par petites quantités, les laisser dorer sur un côté puis les retourner avec une fourchette pour qu'elles dorent de l'autre côté. Egoutter les bugnes sur des feuilles de papier absorbant et saupoudrer de sucre vanillé.

PRINTEMPS ET ÉTÉ

Cueillir et faire sécher les fleurs

Le printemps et l'été sont les saisons idéales pour cueillir des fleurs et les faire sécher. Voici toutes les informations pratiques pour réaliser de beaux bouquets de fleurs séchées.

te pas bien au séchage. S'il s'agit de roses, ôtez les épines. Regroupez ensuite 4 à 8 fleurs de la même variété, que vous attachez en bouquet. Attention tout de même, il est préférable de faire sécher certaines variétés tige par tige, comme par exemple les delphiniums. Suspendez ces bouquets, la tête en bas, dans un endroit sec, aéré et sombre. En effet, les rayons du soleil feraient perdre à vos fleurs leurs couleurs.

Trucs et astuces

Pour que vos fleurs conservent une certaine souplesse, versez 2/3 de verre d'eau très chaude dans un vase vide, et ajoutez 1/3 de verre de glycérine. Laissez les fleurs absorber le mélange. Une fois que vos fleurs sont sèches, pour les préserver de la poussière et de l'humidité, vous pouvez les vaporiser de laque à cheveux. Attendez ensuite quelques jours avant d'en faire des compositions, pour qu'elles ne collent pas entre elles.

Séchage chimique

Le séchage chimique convient essentiellement aux fleurs colorées comme les géraniums, ou encore les roses. Cette technique préserve à la fois la couleur et la forme de la fleur. Dans une boîte, versez une couche de sable mélangé à du borax et à des

Les fleurs à faire sécher :
De nombreuses variétés de fleurs vous permettront de réaliser vos bouquets séchés. Parmi les plus répandues, on trouve bien sûr la roses mais aussi les immortelles, les hortensias. En revanche, certaines fleurs ne résistent pas bien au séchage. Ainsi, malgré toutes vos précautions, les fleurs bleues perdront sans doute toute leur couleur.

Le séchage à l'air libre :
Le mode de séchage classique est le séchage à l'air libre. Commencez par cueillir vos fleurs, par beau temps, après l'évaporation de la rosée du matin. Préférez des fleurs épanouies sur lesquelles les pétales sont bien accrochés. Nettoyez ensuite les tiges et enlevez une partie du feuillage, qui ne résis-



cristaux ou de la poudre de silice. Posez les fleurs soigneusement, puis recouvrez-les du même mélange. Installez la boîte dans un endroit chaud, et attendez quelques jours que les fleurs sèchent (3 jours environ).

Séchage sous presse

Ce mode de séchage s'adresse davantage aux fleurs que l'on

destine aux cadres, par exemple. Pour réaliser cette opération très simple, commencez par poser vos fleurs entre deux feuilles de papier buvard. Puis, posez dessus un objet lourd. Attendez 3 à 4 semaines avant d'utiliser vos fleurs.

TRAITER LES ARBRES FRUITIERS Un piège contre la mouche de la cerise

environ 3 semaines en se nourrissant des fruits qui pourrissent et tombent.

Agir avant la ponte

Pour éviter que les cerisiers deviennent un eldorado pour les mouches et les vers, le principal est d'agir avant la ponte. Si des actions préventives peuvent être menées en répandant en fin d'hiver notamment sur le sol du sulfate de fer, cette précaution est rarement suffisante pour éliminer l'éclosion de toutes les futures mouches en hibernation. Lorsque le printemps apparaît, il est donc nécessaire de passer à la pose de pièges spécifiques directement au cœur des arbres. Ces pièges spécifiques sont vendus dans le commerce pour en finir avec les cerises véreuses.

Piège pour la mouche de

la cerise

Ces disques sont autocollants. Des films protecteurs permettent d'installer les disques sur les branches sans coller les feuillages. Chaque disque est associé à une plaquette d'attractif que l'on colle. L'association de la couleur jaune et des attractifs attire les mouches qui se retrouvent piégées sur le collant. Pour une efficacité maximale, les pièges doivent être installés sur les branches dans la couronne de l'arbre à raison d'un piège par mètre de feuillage.

La meilleure période

Le moment le plus propice pour effectuer cette opération est au moment où les cerises commencent à virer au jaune avant de rougir.



Dès la fin avril, les mouches de la cerise débarquent dans les vergers pour planter leurs œufs dans les fruits en cours de for-

mation. Les mouches percent la peau de la cerise lorsqu'elle est jaune pour y déposer leurs œufs. Ces larves se développent en

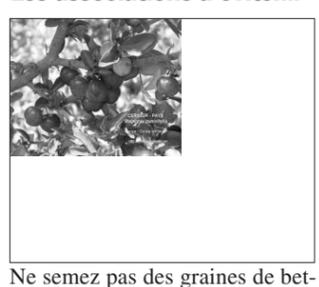
A S T U C E S

Semer vos carottes et radis



Lorsque vous semez, placez les graines de carotte en ligne et les radis à la volée. Lorsque les radis sont cueillis, il y aura de la place pour la croissance des carottes.

Les associations à éviter...



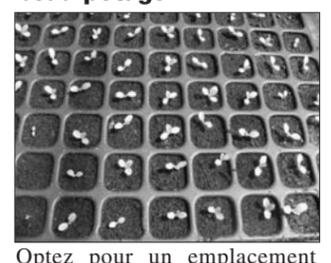
Ne semez pas des graines de betterave avec les oignons car la betterave entrave la germination des graines de cette plante. Évitez également de mettre ensemble l'ail ou l'oignon.

Des plantes d'intérieur épanouies



Pour la bonne croissance de vos plantes, pendant le mois de février et tous les quatre jours. Vos plantes pousseront de manière plus harmonieuse.

Le coin idéal pour un beau potager



Optez pour un emplacement ensoleillé, loin des murs, des arbres et des haies, de préférence côté Sud. Il est préférable également que le sol soit plat, lumineux et ensoleillé.

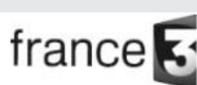
PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:10 Charlie et Lola
06:30 Tfou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:15 Cinq toutous prêts à tout
11:00 Météo
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Trafic info
13:55 Erin Brockovich
16:15 Garfield 2
18:00 Spéciale Bêtisier
19:05 La roue de la fortune
19:50 Tout commence par une idée
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:40 Météo
20:45 Julie Lescaut
22:30 Julie Lescaut
00:10 Preuve à l'appui
01:00 Preuve à l'appui
01:55 Reportages
03:05 Sept à huit
04:40 Musique
04:55 Histoires naturelles
05:25 Reportages
05:55 Docteur Globule



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
08:55 Dans quelle éta-gère
09:00 Chrétiens orientaux
09:30 Orthodoxie
10:00 Présence protestante
11:00 Le Jour du Seigneur
11:30 Le Jour du Seigneur
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Soyons clairs
12:58 Météo
13:00 Journal
13:48 Météo
13:50 Consomag
13:55 Image du jour
14:00 Internationaux de France de Roland-Garros
17:55 Paris sportifs
17:56 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Soyons clairs
19:50 Image du jour
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial
22:45 Ma maison de A à Z
22:50 Infrarouge
22:51 Mère Teresa, la folie de Dieu
23:40 Infrarouge
23:41 Et Dieu dans tout ça ?
00:40 Dans quelle éta-gère
00:45 Journal de la nuit
00:55 Météo
00:57 CD'aujourd'hui
01:00 Retour à Roland-Garros
01:25 Faites entrer l'accusé



06:00 Euronews
06:45 Ludo
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:46 12/13 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
14:55 Don Camillo monseigneur
16:50 Culturebox
16:55 Slam
17:35 Des chiffres et des lettres
18:10 Questions pour un champion
18:50 19/20
18:51 Edition nationale : les titres
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Un jour à Roland
20:10 Plus belle la vie
20:35 Danse avec les loups
23:35 Une histoire épique
23:36 Météo
23:40 Soir 3
00:05 Tout le sport
00:40 Vie privée, vie publique,
01:50 Soir 3
02:20 Plus belle la vie
02:45 Tutelles
04:15 Côté jardin
04:40 Les matinales
05:20 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
06:30 Tout le monde peut jouer
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Falcon Beach : En avant la musique !
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Météo
13:05 Rain Man
15:35 Camping-car
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag : Spécial Foire de Paris
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Mamma Mia !
22:40 Le phénomène ABBA
23:50 Abba : Live à Wembley
01:00 K-Ville
01:50 Météo
01:55 Tout le monde peut jouer, le duel
02:25 M6 Music
03:45 Les nuits de M6



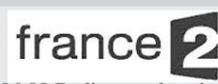
19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 La force cachée des plantes : Comme des bêtes !
20:40 Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants
22:20 Bashung, faisons envie
23:15 Tracks
00:10 The Last Supper
01:45 Casino

07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khair
10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Bab El-Maqam
11h30 : Master Sport
12h05 : Nemour El-Abiadhe
12h35 : Aâdjalet aadjiba
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Strawberry Shortcake
17h00 : El-Laibe (Le Joueur)
17h30 : Indjazat Bacharia
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Aourak khadhera
19h00 : Dar El Meki
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Fi Dairati El-Dhaoue.
21h45 : Un escarpin a l'hameçon
23h10 : Documentaire
00h00 : Journal télévisé

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:20 Charlie et Lola
06:30 Charlie et Lola
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Soeur Thérèse.com
11:00 Météo
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 L'amour XXL
16:35 Parenthood
17:25 Ghost Whisperer
18:15 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Là où je t'emmènerai
19:53 Météo
19:55 Trafic info
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Qualifications Euro 2012
22:50 Courses et paris du jour
22:55 Confessions intimes
01:10 C'est quoi l'amour ?
03:15 Trafic info
03:20 50 mn Inside
04:15 Près de chez vous
04:50 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:30 Reportages : Les visiteurs sont parmi nous



06:00 Badjaos ou les gitans de la mer
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:40 Météo
13:45 Consomag
13:50 Euromillions
13:55 Image du jour : Top 14
14:00 Internationaux de France
17:55 Paris sportifs
18:00 CD'aujourd'hui
18:05 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:40 Emission de solutions
19:45 Image du jour
19:50 Euromillions
19:57 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Un soupçon d'innocence
22:05 Avocats & associés
22:55 Euromillions
23:00 Ma maison de A à Z
23:05 Le partage de midi
00:15 Dans quelle éta-gère
00:20 Journal de la nuit
00:25 Météo
00:30 CD'aujourd'hui



06:00 Euronews
06:45 Ludo
10:25 Plus belle la vie
10:50 Consomag
10:55 Midi en France
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France
14:00 Keno
14:05 Inspecteur Derrick
15:00 La grande bagarre
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Un jour à Roland
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique
00:05 Tout le sport
00:10 Toute la musique qu'ils
00:11 L'enlèvement au sérail
02:30 Soir 3
02:55 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
06:30 Tout le monde peut jouer
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:20 M6 Kid
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Falcon Beach : Abus de confiance
11:00 Desperate Housewives : La séduction est un art
11:45 Desperate Housewives : Sous le vernis
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:30 Météo
13:35 Meteor
15:35 Meteor
17:05 Missing
17:45 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Bones
21:35 Bones : Séisme
22:25 Bones : Première enquête
23:15 Bones : Perdu dans l'espace
00:00 Earl : Le mal me fait du bien
00:25 Earl : L'échappée belle
00:55 Earl : Mauvaise graine
01:20 Earl : Killerball
01:55 Tout le monde peut jouer
02:25 M6 Music
03:20 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 La force cachée des plantes
20:40 Ayla
22:05 A la recherche de la mémoire
23:40 Sur les gratte-ciel de New York
00:55 Court-circuit
01:10 Red balloon
01:23 Happy Slapping Mutant
01:50 Mystères de Lisbonne
02:50 Mystères de Lisbonne
03:50 Mystères de Lisbonne

09h30 : El ghaib (16) rediff
10h00 : Technologia
10h30 : El haouse (23)
11h00 : Uni-vert "rediff"
12h00 : Journal en français +météo
12h30 : Rawaat el khelq "les noms sacré du dieu"
13h30 : Prière du vendredi
14h00 : Manarate islamia (21)
14h20 : Association awtar tlemcen
14h45 : Mma kache kazouz
16h40 : Sabeq oua laheq II (20)
17h10 : Moughamarate milo
17h30 : El chems el fedhia II (25)
18h00 : Journal en arabe
18h20 : El ghaib (17 et fin)
19h00 : Journal en français +météo
19h30 : Visite "Oran"
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Danger route
21h10 : Football
22h40 : Dzair show
23h40 : Nacer mokdad
00h30 : Journal en arabe



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

شركة اللافتات وإشارات الطرق و البيئة
SOCIETE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE ET DE SERIGRAPHIE

S.P.S.R.S

S.P.S.R.S

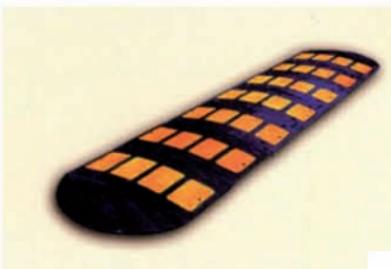
TEL : 021 51.52.54 / 51.52.55 / 51.56.08 / 51.59.04
Fax : 021 51.60.57 / 021 51.60.73
Site Web : www.spdrs-signalisation.com
E-mail : spdrs.signalisation@gmail.com



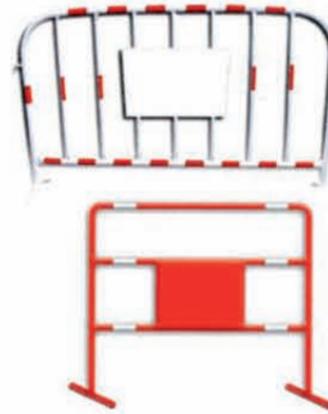
PANNEAUX DE PROPRETE
لافتات النظافة



TABLE SCOLAIRE
طاولة تدرس



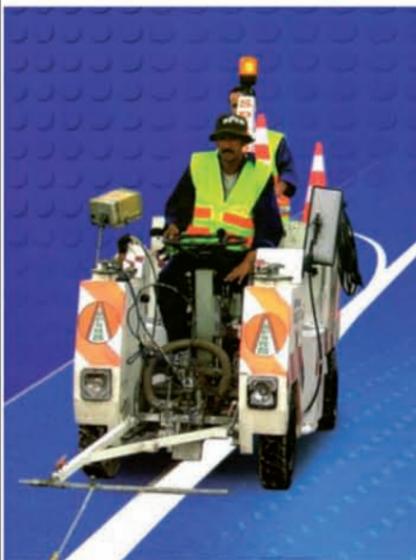
RALENTISSEURS EN CAOUTCHOUC
ممهلات السرعة



BARRIERES
الحواجز



EQUIPEMENT DE SECURITE
ET DE CHANTIER
معدات ولوازم الورشات



MACHINE D'APPLICATION DE
PEINTURE ROUTIERE
آلة التعيين (إشارات الأفقية)



MACHINE DE BATTAGE GLISSIERE
METALLIQUE
آلة ميكانيكية للدرز الإهتزازي (حواجز معدنية)



ABRIBUS



موقف الحافلات



PANNEAUX A MESSAGE VARIABLE "PMV"
إشارات الطرق مضيئة و متغيرة



MACHINE A COFFRAGE GLISSANT POUR GLISSIERE EN BETON
آلة صنع الفواصل الخرسانية

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	3h47
Dohr	12h45
Asr	16h35
Maghreb	19h59
Icha	21h35

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1285 | Jeudi 2 juin 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

565 ENTREPRISES ÉTRANGÈRES DE 33 PAYS EN QUÊTE DE PARTENARIAT

Le chef de l'Etat inaugure la 44^e FIA

La 44^e édition de la Foire internationale d'Alger a été officiellement inaugurée, hier au Palais des expositions de la Safex, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en présence de personnalités politiques et économiques nationales et étrangères et, notamment, le corps diplomatique accrédité à Alger, à leur tête l'ambassadeur de Turquie à Alger en sa qualité de pays hôte de la présente édition de la FIA.

PAR AMAR AOUIMER

De nombreux membres du gouvernement étaient également présents à la cérémonie d'ouverture.

Placée sous le signe de l'investissement, comme moteur du développement économique, cette importante manifestation économique et commerciale annuelle regroupe pas moins de 565 firmes et entreprises étrangères issues de 33 pays des cinq continents dont 28 pays exposant sous pavillon officiel et 33 entreprises participant à titre individuel et libre, provenant notamment d'Espagne, Portugal, Inde, Pakistan et Madagascar.

La 44^e FIA, qui se tient simultanément avec le Salon international de l'export, est considérée comme un espace privilégié pour fructifier les opportunités d'affaires, selon des responsables en charge du commerce extérieur et de l'exportation, en ce sens que des entrepreneurs et des investisseurs, ainsi que des industriels étrangers en quête de partenariat, peuvent y trouver des partenaires algériens potentiels pour la conclusion de contrats de joint venture et de collaboration.

Aussi, les entrepreneurs français ayant pris part récemment au Forum de partenariat algéro-français, sont en mesure de prospecter des opérateurs économiques nationaux en vue d'examiner les possibilités de partenariat avec la contribution d'UBIFRANCE, l'organisme chargé de développer les entreprises à l'international.

Mais, d'ores et déjà, les 470 exposants algériens représentés par 80% de dirigeants de PME-PMI et dont près de 130 d'entre elles travaillent en partenariat avec des firmes internationales attendent impatiemment des discussions en vue de nouer des relations économiques et mener à bien des projets d'intérêt commun.

Tous les secteurs d'activité économique y sont présents, tels que l'agroalimentaire, l'énergie, la pétrochimie, l'électricité et l'électronique, le bâtiment et les travaux publics, ainsi que la sidérurgie, la métallurgie et la mécanique...

Un opérateur économique d'Alger spécialisé dans la production et l'exportation d'huile d'olive estime que « cet évènement lui permettra de faire connaître les produits qu'il veut exposer en vue de dénicher des partenaires étrangers dans la perspective de la commercialisation sur le marché extérieur ».



Il ajoute que « l'objectif essentiel consiste à percer sur le marché international, notamment dans l'espace euro-méditerranéen, en attendant de participer à des foires à l'étranger, notamment en Allemagne, tel que le salon «Logistica Fruit» de Berlin prévue en février prochain », estimant que son produit, de bonne qualité, est bien prisé par les consommateurs étrangers.

Avec 65 entreprises turques participantes, (mais plus de 200 sociétés actives en Algérie dans divers secteurs et principalement dans la construction, l'urbanisme et le bâtiment, ainsi que l'agroalimentaire), les autorités algériennes et les entreprises publiques nationales publiques et privées, espèrent l'implication pointue des entreprises de Turquie dans le programme de développement économique devenu attrayante raison des 286 milliards dollars affectés au plan quinquennal 2010-2014.

Forte de sa position de pays hôte de la 44^e FIA, la Turquie a été représentée par une importante délégation comprenant le ministre de l'Industrie et du commerce et le sous secrétaire chargé du commerce extérieur. Samedi prochain, il est prévu la visite des conseillers commerciaux des ambassades au salon Djazair Export avec un regroupement au salon VIP, tandis que des journées techniques auront lieu à la salle de conférences. Différents sujets et thèmes seront, en effet, débattus, tels que «La mise en œuvre d'un plan marketing à l'international», les opportunités de partenariat entre l'Algérie et la Turquie dont l'animateur et consultant turc, spécialisé dans les marchés turc et algérien, traitera les énormes possibilités de partenariat gagnant-gagnant, ou encore la conférence sur «Le climat d'affaires en Algérie» par le représentant de l'Agence nationale de développement des investissements.

D'autres experts et consultants animeront des rencontres relatives aux facilitations douanières à l'export, le transport aérien au service du commerce extérieur, le transport maritime et les facilitations bancaires à l'international et la création d'un label qualité.

Des intervenants étrangers et nationaux aborderont également la problématique du placement des produits "made in Algeria" sur le marché international en développant l'exposé sur le thème de « HACCP – ISO 22 000 et la méthode de vente à la grande distribution internationale ».

A. A.

Très Libre

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE



sidou@lemidi-dz.com

EGYPTE

Le procès des Moubarak fixé au 3 août

L'ancien Président égyptien Hosni Moubarak et ses deux fils seront jugés le 3 août par le tribunal pénal du nord du Caire pour enrichissement illégal ainsi que pour la répression meurtrière des manifestations de janvier-février qui réclamaient son départ, a annoncé, hier, une source judiciaire.

Selon cette source, Moubarak et ses fils, Alaa et Gamal, ainsi que l'homme d'affaires Hussein Salem, doivent être jugés par le tribunal pénal du nord du Caire, présidé par Ahmed Rifaat.

Quant à l'épouse de Hosni Moubarak,

Suzanne, qui était en détention préventive a été libérée le 17 mai après avoir remis ses avoirs à l'Etat, selon le ministère égyptien de la Justice.

Mme Moubarak a été placée en détention préventive à l'hôpital de Charm el-Cheikh, à la suite d'un malaise cardiaque, dans le cadre d'une enquête sur sa fortune.

L'ancien Président, lui aussi en détention préventive, se trouve également dans cet établissement hospitalier où il a été admis également pour des problèmes cardiaques.

FIFA

Blatter réélu pour un quatrième mandat

Le Suisse Joseph Blatter, seul candidat en lice, a été réélu, hier à Zurich pour un quatrième et dernier mandat de quatre ans à la tête de la fédération internationale de football (FIFA) à l'issue d'un scrutin à bulletin secret. Joseph Blatter (75 ans) a été choisi par 186 voix sur 203 suffrages exprimés. "Je vous remercie pour votre confiance." a lancé le président de la Fifa à l'adresse des Fédérations nationales.

Blatter a été élu pour la première fois à la tête de l'instance mondiale du football, en 1998 en France.

TIZI-OUZOU

L'otage de Mechtras libéré

PAR LOUNES BOUGACI

L'otage Hamour Ali, 71 ans, a été libéré dans la nuit de mardi à mercredi. C'est aux environs de 23h30 que la victime a été relâchée par ses ravisseurs dans sa localité Souk El-Thenine, dans la daïra de Maâtkas, 30 km du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Hamour Ali est resté dix-sept jours entre les mains de ses ravisseurs après avoir été kidnappé dans un faux barrage dressé par des inconnus au niveau de la route reliant les communes de Mechtras et Boghni. L'otage est propriétaire d'une fabrique de marbre et les ravisseurs ont contacté les membres de sa famille afin d'exiger le versement d'une rançon en

contrepartie de sa libération. Suite à ce kidnapping, la population de la région s'est mobilisée en organisant plusieurs actions dont des marches et des rassemblements dans l'objectif d'exiger des ravisseurs la libération de Ali Hamour. Le deuxième citoyen enlevé dans la wilaya, à savoir Bilek Mourad, âgé de 18 ans est toujours en captivité et son frère qui n'a pas supporté le poids du choc, est actuellement hospitalisé dans une clinique à Tizi-Ouzou. Bilek Mourad a été enlevé le 11 mai à Tala Bounane sur la route reliant Tizi-Ouzou à Ath Douala, dans la commune d'Ath Aïssi.

L. B.